

Comme la Modine Manufacturing Company a un programme d'amélioration permanente de ses produits, elle se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques techniques sans préavis.

<p>Composant</p> <p>Modèles applicables</p>	<p>Échangeurs de chaleur</p> <p>Appareils de chauffage au gaz</p> <p>DIX ANS À PARTIR DE LA DATE DE PREMIER USAGE BÉNÉFICIAIRE PAR L'ACHETEUR OU TOUT AUTRE UTILISATEUR, DIX ANS À PARTIR DE LA DATE DE REVENTE PAR L'ACHETEUR OU TOUT AUTRE UTILISATEUR, DIX ANS À PARTIR DE LA DATE D'EXPÉDITION DE L'USINE DU VENDEUR, SELON LA PREMIÈRE DE CES ÉCHÉANCES.</p> <p>Échangeurs de chaleur</p> <p>Modèles infrarouges de faible intensité</p> <p>Condenseurs pour cassettes</p> <p>Compresseurs</p> <p>Modèles infrarouges de faible intensité</p> <p>CINQ ANS À PARTIR DE LA DATE DE PREMIER USAGE BÉNÉFICIAIRE PAR L'ACHETEUR OU TOUT AUTRE UTILISATEUR, CINQ ANS À PARTIR DE LA DATE DE REVENTE PAR L'ACHETEUR À L'ÉTAT INCHANGÉ OU SOIXANTE-SIX MOIS À PARTIR DE LA DATE D'EXPÉDITION DE L'USINE DU VENDEUR, SELON LA PREMIÈRE DE CES ÉCHÉANCES.</p> <p>Brûleurs</p> <p>Modèles infrarouges de faible intensité</p> <p>Autres</p> <p>Composants sauf les échangeurs thermiques, serpents, condensateurs, brûleurs, tôle</p> <p>Échangeurs thermiques/serpents</p> <p>Systèmes et chaudières canalisés d'intérieur et d'extérieur, modèles à vapeur/eau chaude, modèles au mazout, appareils géothermiques</p> <p>Compresseurs</p> <p>Ventilateurs verticaux, appareil géothermiques</p> <p>Brûleurs</p> <p>Modèles infrarouges de haute intensité</p> <p>Pièces en tôle</p> <p>Tous les produits</p>
<p>« PÉRIODE DE GARANTIE APPLICABLE »</p>	<p>Modèles applicables</p> <p>Échangeurs de chaleur</p> <p>Appareils de chauffage au gaz</p> <p>DIX ANS À PARTIR DE LA DATE DE PREMIER USAGE BÉNÉFICIAIRE PAR L'ACHETEUR OU TOUT AUTRE UTILISATEUR, DIX ANS À PARTIR DE LA DATE DE REVENTE PAR L'ACHETEUR À L'ÉTAT INCHANGÉ OU CENT-VINGT-SIX MOIS À PARTIR DE LA DATE D'EXPÉDITION DE L'USINE DU VENDEUR, SELON LA PREMIÈRE DE CES ÉCHÉANCES.</p> <p>Échangeurs de chaleur</p> <p>Modèles infrarouges de faible intensité</p> <p>Condenseurs pour cassettes</p> <p>Compresseurs</p> <p>Modèles infrarouges de faible intensité</p> <p>CINQ ANS À PARTIR DE LA DATE DE PREMIER USAGE BÉNÉFICIAIRE PAR L'ACHETEUR OU TOUT AUTRE UTILISATEUR, CINQ ANS À PARTIR DE LA DATE DE REVENTE PAR L'ACHETEUR À L'ÉTAT INCHANGÉ OU SOIXANTE-SIX MOIS À PARTIR DE LA DATE D'EXPÉDITION DE L'USINE DU VENDEUR, SELON LA PREMIÈRE DE CES ÉCHÉANCES.</p> <p>Brûleurs</p> <p>Modèles infrarouges de faible intensité</p> <p>Autres</p> <p>Composants sauf les échangeurs thermiques, serpents, condensateurs, brûleurs, tôle</p> <p>Échangeurs thermiques/serpents</p> <p>Systèmes et chaudières canalisés d'intérieur et d'extérieur, modèles à vapeur/eau chaude, modèles au mazout, appareils géothermiques</p> <p>Compresseurs</p> <p>Ventilateurs verticaux, appareil géothermiques</p> <p>Brûleurs</p> <p>Modèles infrarouges de haute intensité</p> <p>Pièces en tôle</p> <p>Tous les produits</p>

GARANTIE COMMERCIALE

Le vendeur garantit ses produits contre tout défaut de matériel ou de fabrication, SAUF si la défectuosité est imputable à un remplacement de matériel en cas d'urgence causé par l'indisponibilité du matériel normalement utilisé. Cette garantie couvre le remplacement de toute pièce fournie par l'usine du vendeur, mais ne couvre pas la main-d'œuvre et les matériaux, que cette main-d'œuvre, ces matériaux ou ces frais soient dus au remplacement de pièces, réglages, réparations ou tout autre travail effectué. Cette garantie ne s'applique à aucun équipement qui a été réparé ou altéré en dehors de l'usine du vendeur de telle manière à compromettre sa stabilité, selon le vendeur, ou a été soumis à une utilisation abusive, une négligence ou des conditions d'utilisation non conformes à celles pour lesquelles ce matériel est conçu. Cette garantie ne couvre pas les effets dus aux propriétés physiques ou chimiques de la vapeur, de l'eau ou d'autres liquides ou gaz utilisés dans l'équipement. L'ACHETEUR RECONNAÎT QUE LA GARANTIE DU VENDEUR À L'ÉGARD DES DÉFAUTS DE FABRICATION OU DE MATIÈRES, AVEC LES LIMITATIONS ÉNONCÉES ICI, TIENENT ET EXCLUENT TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE, TANT EXPRESSE QU'IMPLICITE, QUELLE DÉCOULE DE LA LOI, DE RAPPORTS D'AFFAIRES, DES PRATIQUES COMMERCIALES USUELLES OU AUTRES, ET QU'IL NE BÉNÉFICIE PAS D'AUTRES GARANTIES, NOTAMMENT DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APPUÏE À UN USAGE PARTICULIER, AU-DELÀ DE LA DESCRIPTION DU PRODUIT CONFIRMÉE PAR L'ACHETEUR ET LE VENDEUR À LA DATE DE L'ACCORD FINAL.

Cette garantie est nulle et non avenue si l'alimentation du produit dépasse l'alimentation nominale indiquée sur la plaque de série du produit de plus de 5 % pour les modèles au gaz et au mazout, ou si, selon le VENDEUR, le produit a été installé dans une atmosphère corrosive ou a été soumis à des fluides ou gaz corrosifs, soumis à des conditions telles que utilisation abusive, négligence, choc thermique excessif, humidité excessive, corrosion ou à être soumis à des conditions de sécheresse excessive, humidité excessive, débris physiques, impact, abrasion, altérations non autorisées ou utilisation contraire aux instructions imprimées du VENDEUR, ou si le numéro de série a été altéré, rendu invisible ou retiré. L'ACHETEUR CONVIENT QU'EN AUCUN CAS LE VENDEUR NE SERA RESPONSABLE DES COÛTS DE TRAITEMENT, DES PERTES DE REVENUS, DES PÉRTES D'ACHAT/ANAGAGE, OU AUTRES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, DÉCOULANT DE LA COMMANDE OU DE L'UTILISATION DE SES PRODUITS, QU'ILS SOIENT LE RÉSULTAT DU NON-RESPECT DES CLAUSES DE GARANTIE, D'UNE NON-CONFORMITÉ AUX SPÉCIFICATIONS DE COMMANDE, DE RETARDS DE LIVRAISON OU DE TOUTE AUTRE SUBIE PAR L'ACHETEUR.

LE RECOURS DE L'ACHETEUR EN CAS DE DÉFAILLANCE SOUS GARANTIE, À L'ÉCLUSION DE TOUTS LES REMÈDES PRÉVUS PAR LA LOI, EST LIMITÉ À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DANS UN ÉTABLISSEMENT DU VENDEUR DE TOUT COMPOSANT QUI, AU COURS DE LA PÉRIODE DE GARANTIE APPLICABLE DÉFINIE EN CECI ET AVEC AUTORISATION ÉCRITE PRÉALABLE, SERA RETOURNÉ EN PORT PAYÉ AU VENDEUR, DANS LA MESURE OU L'INSPECTION FAITE PAR LE VENDEUR PERMET DE CONCLURE QUE LEDIT PRODUIT EST DÉFECTUEUX, SAUF SI LE PRODUIT EST DESTINÉ À ÊTRE INCORPORÉ PAR L'ACHETEUR DANS UN COMPOSANT DE L'ÉQUIPEMENT FABRIQUÉ PAR LUI, AUQUEL CAS, LA DURÉE DE L'OBLIGATION DU VENDEUR, AVEC LES LIMITATIONS ÉNONCÉES CI-DESSUS, SERA LIMITÉE À UN AN À COMPTER DE LA DATE D'EXPÉDITION PAR LE VENDEUR, POUR LES PRODUITS AU GAZ INSTALLÉS DANS UNE FORTE HUMIDITÉ. LES APPLICATIONS ET UTILISANT DES ÉCHANGEURS THERMIQUES EN INOX, LE RECOURS DE L'ACHETEUR EN CAS DE VIOLATION DE GARANTIE, TEL QUE LIMITÉ EN CECI, SERA LIMITÉ À DIX ANS À PARTIR DE LA DATE D'EXPÉDITION DE L'USINE DU VENDEUR. Ces garanties sont données uniquement au propriétaire-utilisateur initial et ne sont pas cessibles ou assignables. Aucune disposition n'est prévue dans ces garanties pour la main-d'œuvre ou la participation de main-d'œuvre sur site. Le Vendeur ne rembourse pas les frais encourus en son nom pour des réparations effectuées sur l'un de ses produits, quel qu'il soit. Aucun crédit ne sera fait pour toute pièce défectueuse retournée sans autorisation écrite (y compris, mais sans s'y limiter, numéro de modèle, numéro de série, date de la panne, etc.) et sans port payé.

GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE EN OPTION

Sous réserve de l'achat d'une garantie supplémentaire, le vendeur prolonge la garantie fournie en ceci de quatre (4) années supplémentaires pour certains compresseurs. Sous réserve de l'achat d'une garantie supplémentaire, le vendeur étend la garantie en ceci à quatre (4) ou neuf (9) années supplémentaires sur certains échangeurs thermiques. EXCLUSION DE CONSOMMABLES ET CONDITIONS AU-DELÀ DU CONTRÔLE DU VENDEUR

Cette garantie ne s'applique pas aux articles suivants : gaz frigorigènes, courroies, filtres, fusibles et autres articles consommés ou normalement usés ou conditions au-delà du contrôle du Vendeur, y compris (sans limitation quant à sa généralité) corps étranger, pertes d'achat/anagage, ou autres dommages indirects ou consécutifs, DÉCOULANT DE LA COMMANDE OU DE L'UTILISATION DE SES PRODUITS, QU'ILS SOIENT LE RÉSULTAT DU NON-RESPECT DES CLAUSES DE GARANTIE, D'UNE NON-CONFORMITÉ AUX SPÉCIFICATIONS DE COMMANDE, DE RETARDS DE LIVRAISON OU DE TOUTE AUTRE SUBIE PAR L'ACHETEUR.

en eau inadéquate ou un tuyau d'alimentation de taille inadéquate ou incorrect.

PAGE MERGE

PAGE VIERGE

NUMÉRO DE MODÈLE/IDENTIFICATION DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE

Figure 29.1 - Désignation des numéros de série

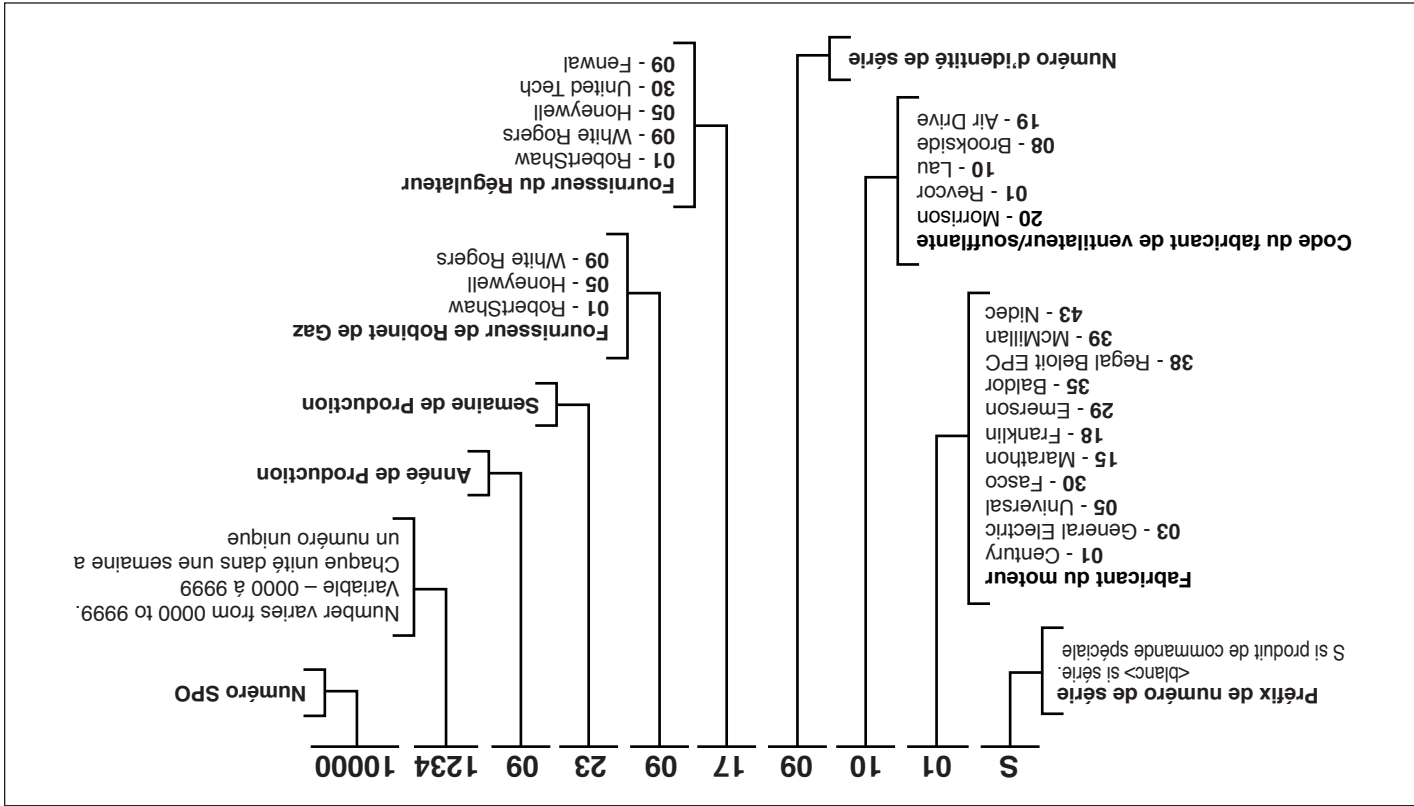
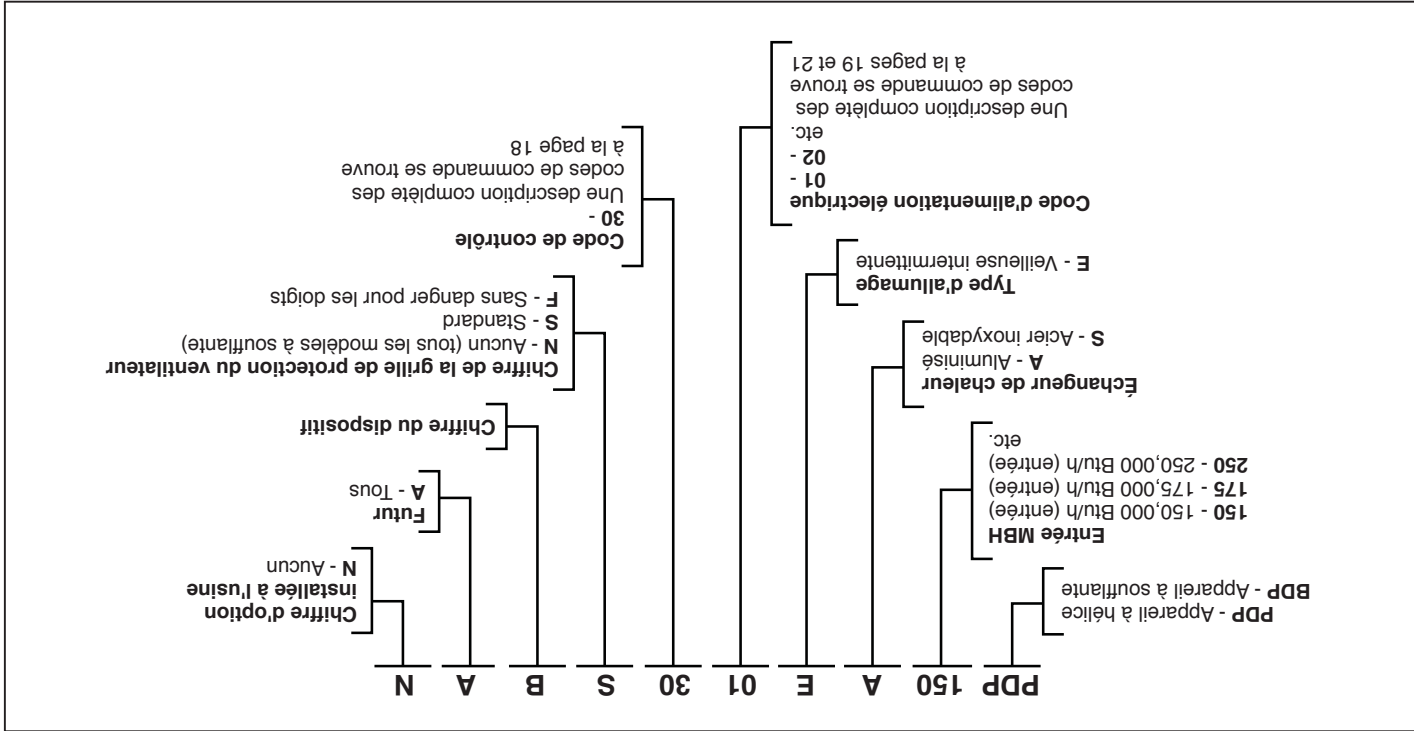


Figure 29.2 - Désignation des numéros de modèle



Problème	Cause possible	Solution possible
<p>Chaleur insuffisante</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'appareil commence un nouveau cycle dès l'atteinte de la limite haute. ① a. Obstructions/luites dans les canalisations. b. Pression principale trop élevée. c. Moteur de la soufflante hors tension. d. Courroie détendue e. Vitesse de la soufflante trop basse f. Système de ventilation bouche/endommagé. g. Cloison de distribution d'air retirée (appareils à haute montée de température seulement). h. Thermostateur défectueux. 2. Pression principale trop basse 3. Trop d'air extérieur. 4. Thermostat défectueux. 5. Commandes de gaz mal câblées. 6. Capacité de l'appareil insuffisante 	<p>Chaleur excessive</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Thermostat défectueux. 2. Les commandes de gaz ne se ferment pas. a. Commandes de gaz mal câblées. b. Court-circuit. 3. Pression de gaz réseau trop élevée. 4. Robinet de gaz défectueux. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nettoyez/corrigez les canalisations. b. Réglez à 35,5 cm (14 po) C.E. maximum. c. Vérifiez/corrigez pour être sûr que le moteur de la soufflante s'active dans les 45 secondes qui suivent l'activation des commandes de gaz. d. Ajustez la tension de la courroie. e. Vérifiez/corrigez les réglages d'entraînement de la soufflante pour obtenir le régime (tr/min) correct. f. Vérifiez/corrigez le système de ventilation. g. Remplacez la cloison de distribution d'air. h. Remplacez le thermostateur. 2. Réglez la pression de gaz réseau. 3. Minimum pour le propane – 11 po C.E. 4. Réglez le registre d'air extérieur pour diminuer le pourcentage d'air extérieur (si possible). 4. Vérifiez/remplacez le thermostat. 5. Comparez le câblage de l'appareil au diagramme de câblage. 6. Vérifiez la conception. Si l'appareil n'est pas de capacité suffisante, ajoutez-en un autre ou une autre source de chaleur.
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifiez/remplacez le thermostat. 2. Comparez le câblage de l'appareil au diagramme de câblage. b. Vérifiez s'il n'y a pas de fils débranchés ou usés. 3. Réglez à 14 po C.E. maximum. 4. Remplacez le robinet de gaz. 	

① **Thermostateur à réarmement automatique**
 L'appareil de chauffage est fourni en série avec un thermostateur à réarmement automatique qui coupe le gaz si la température de l'air ventilé devient excessive. Pour l'emplacement du thermostateur à réarmement automatique de série, voir Figure 18.1, indicateur ⑦. Le commutateur devrait s'activer uniquement lorsque quelque chose entrave gravement le fonctionnement de l'appareil. Chaque fois que le commutateur s'active, le fonctionnement de l'appareil coupe le gaz en cours de fonctionnement normal, survient. Si le commutateur coupe le gaz en cours de fonctionnement normal, consultez la section « Chaleur insuffisante » de Service et dépannage.

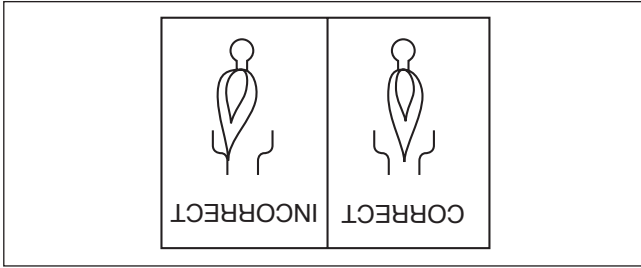


Figure 28.1 - Flamme vacillante ou mauvais alignement

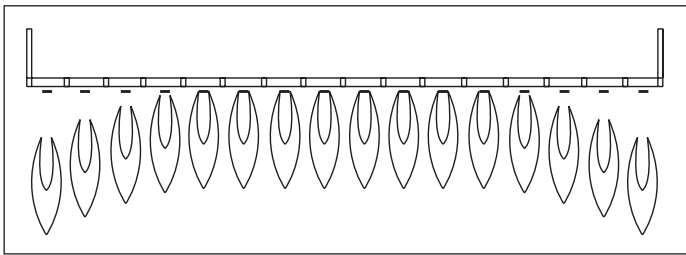


Figure 28.2 - Soulevement des flammes

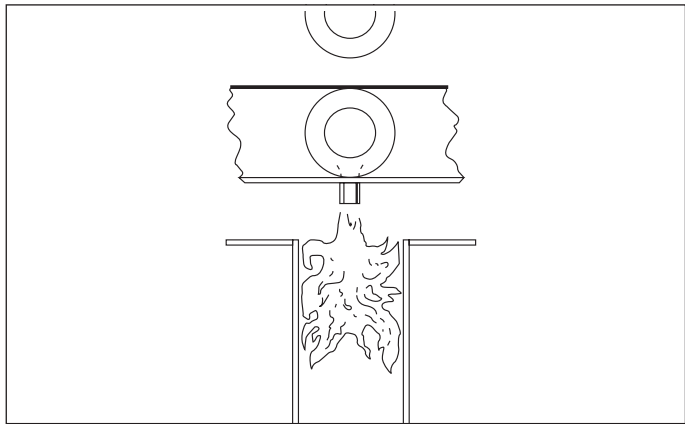


Figure 28.3 - Flottement des flammes

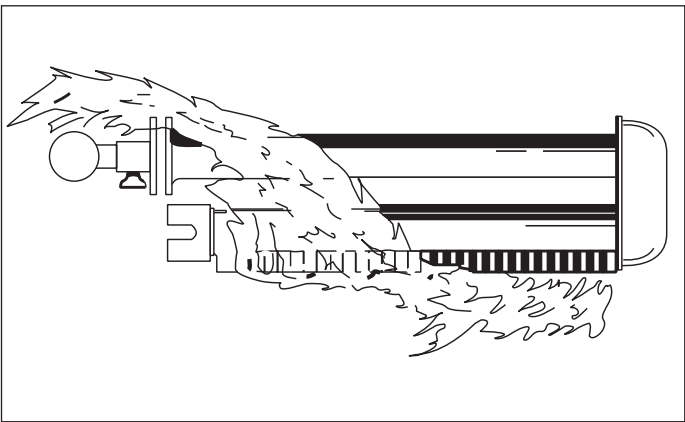


Figure 28.4 - Flamme rouillante

Tableau 27.1 – Dépannage

Solution possible	Cause possible	Problème
<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouvrez le robinet de gaz manuel. 2. Mettez sous tension. 3. Fuyez le tuyau de gaz. 4. Vérifiez si l'orifice de la veilleuse n'est pas bouché et nettoyez à l'air comprimé au besoin. 5. Réglez à 35,5 cm (14 po) C.E. maximum. Minimum pour le gaz naturel – 6 po C.E. Minimum pour le propane – 11 po C.E. 6. Vérifiez si la tension est de 24 V sur le câble menant au robinet. a. Remplacez le contrôleur d'allumage. b. Remplacez le fusible. c. Remplacez le robinet de gaz. 7. a. Vérifiez tout le câblage du contrôleur d'allumage. b. Remplacez le capteur s'il est fissuré ou usé. c. Remplacez le fusible. d. Remplacez le contrôleur d'allumage. 8. Vérifiez tous les dispositifs de sécurité (thermomètre, pressostat, commutateur de sécurité d'évacuation bloqué, etc.). Déterminez et corrigez le problème. Réarmez au besoin. 9. Ouvrez le robinet ou la manette de gaz de la commande de gaz mixte sur position veilleuse. Assurez-vous que le contact du thermocouple est propre. Si le problème persiste remplacez le thermocouple. 11. Trouvez la source et éloignez le débit d'air de l'appareil. 12. Serrez l'orifice de la veilleuse. Les flammes qui lèchent le thermocouple risquent de le rendre inopérant. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Arrivée de gaz fermée. 2. Pas d'alimentation électrique. 3. Le tuyau de gaz est rempli d'air. 4. Saletés dans l'orifice de la veilleuse. 5. Pression de gaz hors norme. 6. Le robinet de gaz de la veilleuse ne s'ouvre pas. <ol style="list-style-type: none"> a. Contrôleur d'allumage défectueux. b. Fusible grillé sur la carte contrôleur c. Robinet de gaz défectueux. 7. Pas d'étincelle à l'allumeur. <ol style="list-style-type: none"> a. Branchements électriques desserrés. b. Capteur de la veilleuse mis à la terre. c. Fusible grillé sur la carte contrôleur d. Contrôleur d'allumage défectueux. 8. Le dispositif de sécurité a coupé l'alimentation électrique. <ol style="list-style-type: none"> a. Capteur de veilleuse défectueux. b. Contrôleur d'allumage défectueux. c. Thermostat mal câblé. d. Robinet défectueux 9. Robinet de la veilleuse fermé 10. Contact de thermocouple sale 11. Courants d'air excessifs. 12. Fuite de raccord à l'orifice de la veilleuse 	<p>La veilleuse ne s'allume pas.</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Remplacez le robinet. 2. Vérifiez le câblage du robinet de gaz. 3. Remplacez le capteur de la veilleuse. 4. Remplacez le contrôleur d'allumage. 5. Vérifiez le câblage en vous référant au diagramme de câblage. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Robinet défectueux 2. Câble desserré. 3. Capteur de veilleuse défectueux. 4. Contrôleur d'allumage défectueux. 5. Thermostat mal câblé. 	<p>Les brûleurs principaux ne s'allument pas (veilleuse allumée).</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réduisez le débit d'air primaire. 2. Réglez à 14 po C.E. maximum. 3. Comparez la taille de l'orifice à celle qui est indiquée sur la plaque de série. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Trop d'air primaire 2. Pression principale trop élevée. 3. Orifice trop large. 	<p>Souèvement des flammes (Figure 28.2)</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentez le débit d'air primaire. 2. Contrôlez les orifices et nettoyez à l'air comprimé au besoin. 3. Vérifiez le collecteur, remplacez au besoin. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas assez d'air primaire. 2. Orifice sale. 3. Orifice mal aligné. 	<p>Pointes jaunes (Avec le propane, des pointes jaunes sont toujours présentes sur les flammes.)</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminez les courants d'air. 2. Alignez le brûleur sur les broches de référence. 3. Remplacez l'échangeur de chaleur. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Courants d'air à travers le brûleur. 2. Mauvais alignement du brûleur. 3. Échangeur de chaleur fissuré. 	<p>Flammes vacillantes (Figure 28.1)</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réduisez le débit d'air primaire. 2. Réglez à 14 po C.E. maximum. 3. Comparez la taille de l'orifice à celle qui est indiquée sur la plaque signalétique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Trop d'air primaire. 2. Pression principale trop élevée. 3. Orifice trop large. 	<p>Retour de flamme</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentez le débit d'air primaire. 2. Réglez à 14 po C.E. maximum. 3. Comparez la taille de l'orifice à celle qui est indiquée sur la plaque de série. 4. Nettoyez/corrigez le système de ventilation. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas assez d'air primaire. 2. Pression principale trop élevée. 3. Orifice trop large. 4. Ventilation bouchée. 	<p>Flammes flottantes (Figure 28.3)</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réglez à 14 po C.E. maximum. 2. Comparez la taille de l'orifice à celle qui est indiquée sur la plaque de série. 3. Nettoyez/corrigez le système de ventilation. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pression principale trop élevée. 2. Orifice trop large. 3. Ventilation bouchée. 	<p>Flamme roulante (voir Figure 28.4)</p>

- Tuyauterie et commandes de gaz**
- La propreté générale et l'étanchéité des robinets et des tuyauteries de gaz doivent être vérifiées chaque année.
- Les commandes de gaz doivent être vérifiées afin de s'assurer que l'appareil fonctionne bien.
- Hélice**
- Vérifiez la lubrification du moteur si le moteur n'est pas à lubrification permanente. Inspectez l'état du ventilateur et ajustez sur l'arbre moteur. Nettoyez la poussière, les saletés ou les particules étrangères des pales du ventilateur.
- Soufflerie**
- La soufflerie inclut les roulements, les roues à gorge d'entraînement et les courroies. Les roulements de la soufflerie devront être vérifiés et lubrifiés selon les recommandations du fabricant de la soufflerie. L'usure inhabituelle des roulements devra également être vérifiée; remplacer au besoin.
- Les roues à gorge d'entraînement doivent être vérifiées durant l'inspection des roulements. Assurez-vous que les roues à gorge sont alignées et solidement fixées à l'arbre de la soufflerie et à l'arbre moteur.
- Revérifiez la courroie pour vous assurer qu'elle ne s'est pas distendue. Après le démarrage initial, des contrôles mensuels sont recommandés.
- Dépôt de collecteur**
- Pour déposer le collecteur :
1. Coupez le gaz et l'électricité.
 2. Abaissez le bac inférieur pour exposer le brûleur et le collecteur (Figure 16.2).
 3. Déconnectez le tube de la veilleuse et le fil du thermocouple (ou le câble d'allumage) à la commande de gaz mixtes (et commande d'allumage).
 4. Déconnectez les fils de commande pour la commande de gaz mixtes.
 5. Déconnectez le collecteur de gaz au raccord union.
 6. Retirez les deux vis qui fixent le collecteur au support de l'échangeur thermique.
 7. Nettoyez les orifices et ajustez les volets d'air au besoin.
 8. Reprenez les étapes 2 à 6 dans l'ordre inverse pour installer le collecteur.
 9. Ouvrez le gaz et allumez l'électricité.
 10. Avec une solution de savon, assurez-vous que le raccord union ne fuit pas. Serrez-le au besoin.
- Démontage du brûleur et de la veilleuse**
- Pour déposer le brûleur :
1. Coupez le gaz et l'électricité.
 2. Abaissez le bac inférieur pour exposer le brûleur et le collecteur (Figure 16.2).
 3. Déconnectez le tube de la veilleuse et le fil du thermocouple (ou le câble d'allumage) à la commande de gaz mixtes (et commande d'allumage).
 4. Enlevez les deux goupilles qui fixent le brûleur en place. Le brûleur peut ensuite être facilement abaissé de l'appareil.
 5. Examinez la propreté et/ou les instructions du brûleur et de la veilleuse au besoin (pour les instructions de nettoyage, voir l'entretien générale de l'appareil).
 6. Remettez le brûleur en place en procédant dans l'ordre inverse. En remettant le brûleur en place, assurez-vous que les fentes à l'avant du brûleur sont correctement situées sur leurs rivets et que les goupilles de retenue du brûleur sont remises dans leur emplacement initial.
 7. Rebranchez le câble d'allumage et la conduite d'arrivée de gaz de la veilleuse.
 8. Ouvrez le gaz et allumez l'électricité.

Le câblage électrique doit être vérifié une fois par année (branchements desserrés ou gaine isolante abîmée).

Câblage électrique

1. La prise d'air de combustion et la tuyauterie du chapeau.
2. Les orifices du brûleur principal et du brûleur de la veilleuse (pour nettoyer ces orifices, évitez d'utiliser des instruments pointus durs, capables de les endommager). Pour vérifier les volets d'air et les orifices du brûleur principal, voir Démontage du collecteur.
3. Les volets d'air et les orifices du brûleur principal (pour nettoyer ces orifices, évitez d'utiliser des instruments pointus durs, capables de les endommager). Pour vérifier les orifices du brûleur principal et du brûleur de la veilleuse, voir Démontage du brûleur et de la veilleuse.
4. L'échangeur de chaleur. Nettoyez les tubes à partir du bas avec une brosse non métallique à soies raides.
5. L'échangeur thermique doit être vérifié une fois par année (fissures et décoloration des tubes). Si une fissure est détectée, l'échangeur thermique doit être remplacé avant la remise en service de l'appareil. Si les tubes sont gris foncé, la circulation d'air à travers l'échangeur thermique devra être vérifiée pour confirmer l'absence d'obstruction et le fonctionnement correct de la soufflerie.

Lorsque vous

effectuez la maintenance annuelle de l'appareil de chauffage, évitez de le salir (poussière, saletés, graisse et matières étrangères). Faites particulièrement attention aux points suivants :

AVANT TOUTE INTERVENTION D'ENTRETIEN, ASSUREZ-VOUS DE FERMER LE ROBINET D'ARRÊT MANUEL, SITUÉ EN AMONT DU RÉGULATEUR DE GAZ COMBINÉ, ET COUPEZ L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE L'APPAREIL.

qualifiée.

L'appareil et le système d'évacuation des gaz doivent être vérifiés une fois par an par un technicien d'entretien qualifié. **Toutes les opérations d'installation et d'entretien doivent être confiées à une entreprise**

Maintenance générale

REMARQUE : Pour essayer la plupart des Solutions possibles suggérées dans le tableau de dépannage 27.1, reportez-vous aux sections correspondantes du manuel.

1. L'entretien et les réparations de l'appareil doivent être confiés à un centre de SAV qualifié.
2. Ne tentez pas de réutiliser un contrôleur mécanique ou électronique qui a été mouillé. Remplacez tout contrôleur défectueux.

ATTENTION

Pour l'entretien et les réparations de cet appareil, n'utiliser que des pièces d'origine certifiées. Pour la liste complète des pièces de rechange, adressez-vous au fabricant. Le numéro de modèle complet, le numéro de série et l'adresse du fabricant figurent sur la plaque signalétique fixée à l'appareil. Toute substitution de pièce ou commande non approuvée par le fabricant sera aux risques du propriétaire.

AVERTISSEMENT

- ① Le record d'évacuation est de 5 po, raccorder à une transition d'évacuation fournie par l'usine. Pour les tailles de modèle 150 et 175, la transition fournie par l'usine est de 4 po (jusqu'à la sortie de l'extracteur) à 5 po (jusqu'au système d'évacuation). Pour la taille de modèle 200, la transition fournie par l'usine est de 6 po (jusqu'à la sortie de l'extracteur) à 5 po (jusqu'au système d'évacuation). Pour les tailles de modèle 150 et 175, la transition fournie par l'usine est de 4 po (jusqu'à la sortie de l'extracteur) à 5 po (jusqu'au système d'évacuation).
- ② BDP 150 à BDP 300 — 4 trous (2 sur soufflante et 2 sur appareil), BDP 350 et BDP 400 — 6 trous (2 sur soufflante et 4 sur appareil). (Le diamètre de trou et les filets par pouce pour accepter la tige filetée sont indiqués.)
- ③ Dimension approximative pour tous les moteurs de série; comptez 3 po pour les moteurs à roue à gorge et en option.
- ④ Distance entre le trou de fixation dans le boîtier de l'appareil et le trou de montage dans la soufflante. Sur les BDP 350 et BDP 400, la distance est mesurée du trou de montage arrière du boîtier au trou de montage de la soufflante.
- ⑤ Pour le gaz naturel; peut varier selon les commandes disponibles.

Symbole de dimension	Numéro de modèle					
	BDP 150	BDP 175	BDP 200	BDP 250	BDP 300	BDP 350
A	21	23-1/2	25-5/8	25-5/8	28-5/8	33-5/8
B	35-1/4	35-1/4	40-1/4	40-1/4	40-1/4	40-1/4
C	22	22	25	25	25	25
D	18-9/16	21-1/16	23-3/16	23-3/16	26-3/16	31-3/16
E	20	20	24	24	24	24
F	12	12	13-1/2	13-1/2	14	-
G	6-9/16	6-9/16	7-1/2	7-1/2	7-1/2	7-1/2
H	17-3/8	19-7/8	22	22	25	30
J	5 ①	5 ①	5 ①	6	6	6
K	3/8-16	3/8-16	3/8-16	3/8-16	3/8-16	3/8-16
L avec boîtier de soufflante et bâti de filtre	62-5/8	62-5/8	69-5/8	69-5/8	69-5/8	69-5/8
L sans boîtier de soufflante et bâti de filtre	53-1/8	53-1/8	61	61	61	61
M ③	47-1/8	47-1/8	55	55	55	55
N ④	21-1/2	21-1/2	25-7/16	25-7/16	24-15/16	17-15/16
O	7-1/4	7-1/4	8-1/2	8-1/2	8-1/2	8-1/2
P	30	30	34	34	34	34
Q Haut. de boîtier de soufflante	21-3/8	21-3/8	25-1/8	25-1/8	25-1/8	25-1/8
R Hauteur de conduite d'arrivée	20	20	23-3/4	23-3/4	23-3/4	23-3/4
S Entraxe	17-5/16	17-3/8	20-3/8	20-3/8	20-3/8	20-3/8
T Largeur conduite d'arrivée	27-1/2	27-1/2	32-3/4	32-3/4	32-3/4	42-7/8
V Largeur boîtier soufflante	29	29	34-1/4	34-1/4	34-1/4	44-3/8
W	-	-	-	-	-	5
X	-	-	-	-	-	16
AA	8	8	9	9	9	9
BB	7-1/4	7-1/4	7-1/4	7-1/4	7-1/4	7-1/4
DD	2-3/4	2-3/4	2-3/4	2-3/4	3-3/8	3-3/8
EE	56-5/8	56-5/8	63-5/8	63-5/8	63-5/8	63-5/8
Raccordements au gaz ⑤	1/2	1/2	1/2	3/4	3/4	3/4
Diamètre moteur soufflante	13	13	15	15	15	15
Poids approx.	152	152	152	315	339	428

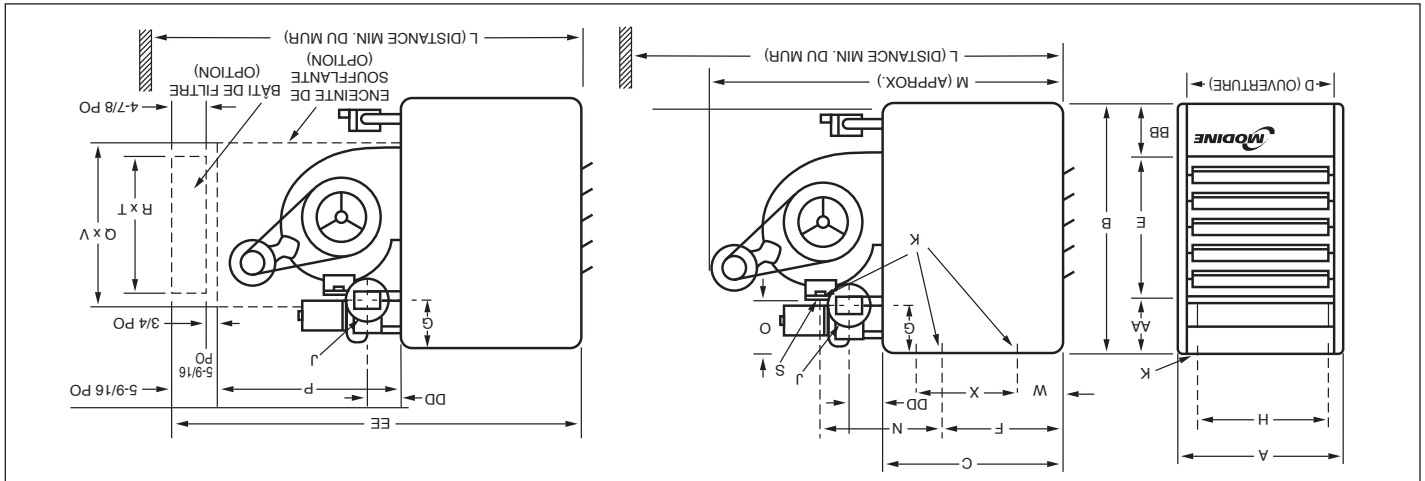


Figure 25.1 - Plans cotés - Modèles à soufflante (BDP)

Figure 24.1 - Plans cotés – Modèles à hélice (PDP)

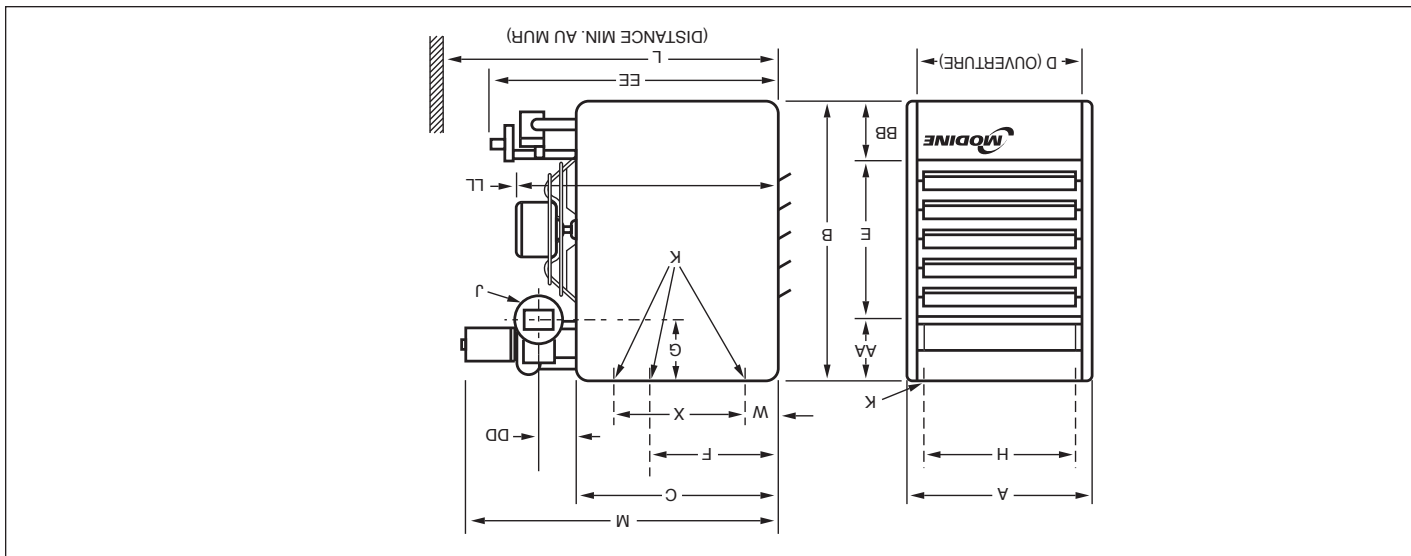


Tableau 24.1 - Dimensions (pouces) – PDP ①

Symbole de dimension	Numéro de modèle							
	PDP 150	PDP 175	PDP 200	PDP 250	PDP 300	PDP 350	PDP 400	PDP 418
A	21	23-1/2	25-5/8	25-5/8	28-5/8	33-5/8	40	40
B	35-1/4	35-1/4	40-1/4	40-1/4	40-1/4	40-1/4	40-1/4	40-1/4
C	22	22	25	25	25	25	25	25
D	18-9/16	21-1/16	23-3/16	23-3/16	26-3/16	31-3/16	37-1/2	37-1/2
E	20	20	24	24	24	24	24	24
F	12	12	13-1/2	13-1/2	14	14	14	14
G	6-9/16	6-9/16	7-1/2	7-1/2	7-1/2	7-1/2	7-1/2	7-1/2
H	17-3/8	19-7/8	22	22	25	30	36-3/8	36-3/8
J	5 ②	5 ②	5 ②	6	6	6	6	6
K (trous de montage) ③	3/8-16	3/8-16	3/8-16	3/8-16	3/8-16	3/8-16	3/8-16	3/8-16
L ④	35-13/16	35-9/16	40-3/4	40-3/4	40-3/4	40-3/4	44-3/16	44-3/16
M	29-13/16	29-9/16	34-3/4	34-3/4	34-3/4	34-11/16	38-3/16	38-3/16
W	—	—	—	—	—	5	5	5
X	—	—	—	—	—	16	16	16
AA	8	8	9	9	9	9	9	9
BB	7-1/4	7-1/4	7-1/4	7-1/4	7-1/4	7-1/4	7-1/4	7-1/4
DD	2-3/4	2-3/4	3-3/8	3-3/8	3-3/8	3-3/8	6-13/16	6-13/16
EE	30-1/2	30-1/2	32-7/8	32-7/8	32-7/8	32-7/8	32-7/8	32-7/8
LL	31-1/8	31-1/8	34-7/8	34-7/8	36-1/4	35-1/2	40-1/2	40-1/2
Raccordements au gaz ⑤	1/2	1/2	1/2	3/4	3/4	3/4	3/4	3/4
Diamètre du ventilateur	16	18	20	20	20	22	24	24
Poids approx.	168	175	239	239	269	338	418	418

① N'utilisez pas les modèles à hélice avec des gaines. Le raccord d'évacuation est de 5 po, raccordée à une transition d'évacuation fournie par l'usine. Pour les tailles de modèle 150 et 175, la transition fournie par l'usine est de 4 po (jusqu'à la sortie de l'extracteur) à 5 po (jusqu'au système d'évacuation). Pour la taille de modèle 200, la transition fournie par l'usine est de 6 po (jusqu'à la sortie de l'extracteur) à 5 po (jusqu'au système d'évacuation). Pour la taille de modèle 250, la transition fournie par l'usine est de 6 po (jusqu'à la sortie de l'extracteur) à 5 po (jusqu'au système d'évacuation). PDP 350 à PDP 400 — 4 trous. (Le diamètre de trou et les filets par pouce pour accepter la tige fileté sont indiqués.)

② Dimension égale hors-tout plus 30,5 cm.

③ Pour le gaz naturel: peut varier selon les commandes disponibles.

DONNÉES DE PERFORMANCE – BUSES

Figure 23.1 - Hauteur de montage, portée et couverture de chauffage (pi)

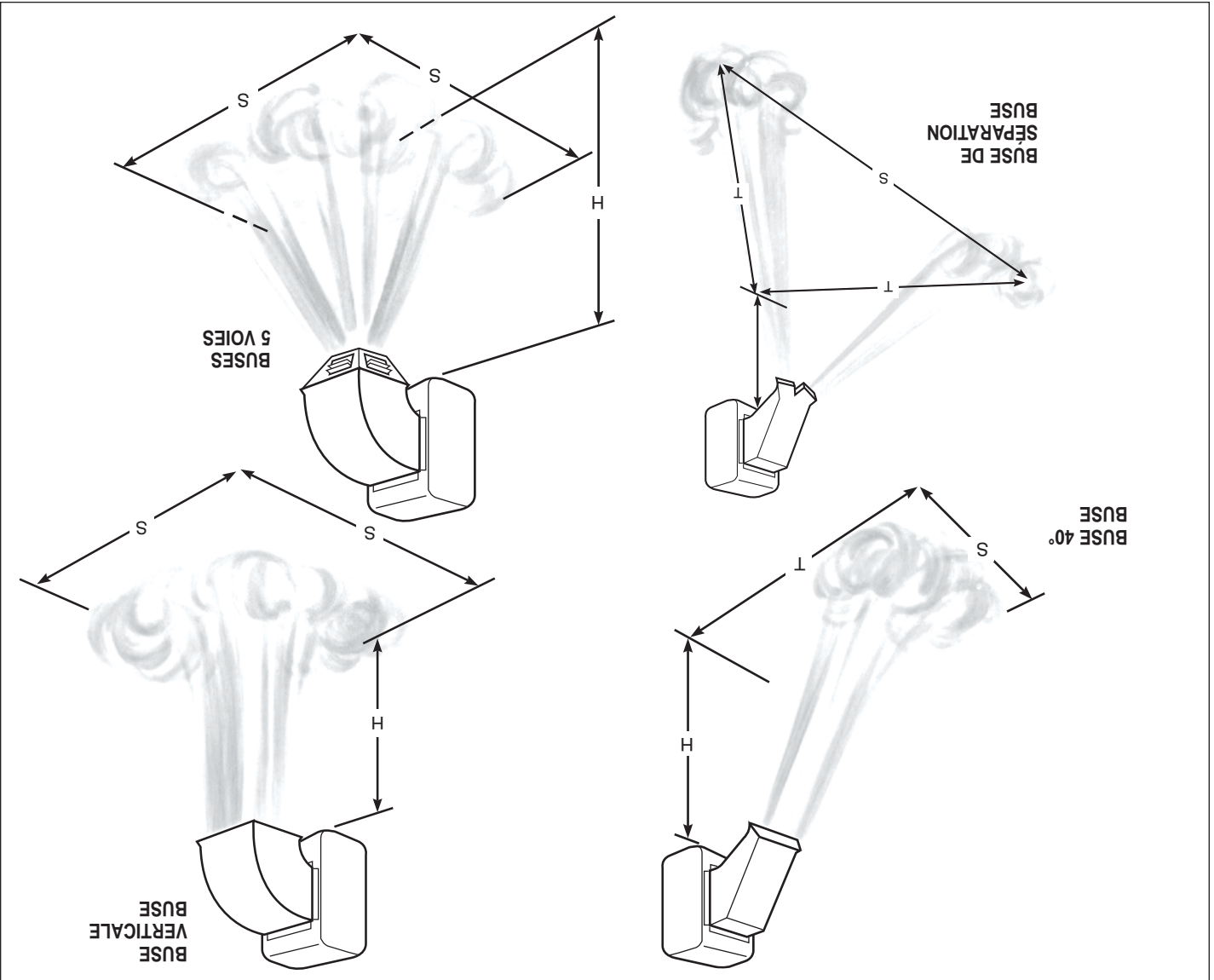


Tableau 23.1 - Hauteur de montage, portée et couverture de chauffage (pi)

Type de buse	Numéro de modèle						
	BDP 150	BDP 175	BDP 200	BDP 250	BDP 300	BDP 350	BDP 400
40° vers le bas	Haut. max. de montage (pi) H	26	25	27	29	31	32
	Portée de chauffage (pi) T	79	76	81	86	94	96
90° verticale	Couverture de chauffage (pi) S	26	26	24	29	31	32
	Haut. montage max. (pi) H	24	24	23	25	28	30
Séparation à 40°	Portée de chauffage (pi) T	60	59	59	62	70	75
	Couverture de chauffage (pi) S	120	118	117	124	140	151
5 voies	Haut. montage max. (pi) H	22	21	20	25	26	23
	Couverture de chauffage (pi) S	31	29	28	35	36	32

Le tableau ci-dessus est basé sur une température d'arrivée d'air de 70 °F et une augmentation de la température de l'air de 55 °F. Les déflecteurs d'air sur les buses de retour sont perpendiculaires à la face de l'ouverture de retour d'air. Sur les buses à 5 voies, tous les déflecteurs d'air sont perpendiculaires au sol. Pression statique mesurée à 0,1 po C.E. pour la buse à 90°, 0,2 po C.E. pour la buse à 40° et la buse à 5 voies, et à 0,3 po C.E. pour la buse de séparation à 40°. Les vitesses de sortie sont d'environ 1750 p/m pour les buses à 40°, de 1000 p/m pour la buse à 90° et de 1300 p/m pour la buse à 5 voies. Pour la taille du moteur, l'entraînement et le régime de la soufflante, voir page 20. Hauteur de montage mesurée du bas de l'appareil.

DONNÉES DE PERFORMANCE - HOTTES

Tableau 22.1 - Données de performance – hottes de déflexion vers le bas à 30°, 60° et 90°

Hauteur de montage jusqu'au chaudière	Hotte à 30° vers le bas pour modèles à hélice											
	PDP 150	PDP 175	PDP 200	PDP 250	BDP 300	BDP 350	BDP 400	PDP 300	PDP 350	PDP 400	BDP 150	BDP 175
8 pi	16 36 49	17 38 52	15 33 45	21 44 60	24 49 67	37 73 99	30 61 84	24 49 67	24 49 67	24 49 67	24 50 68	28 56 76
10 pi	15 34 47	17 37 51	14 31 43	20 43 59	23 48 66	36 72 98	29 61 83	23 48 66	23 48 66	23 48 66	23 49 67	26 55 75
12 pi	14 33 45	15 35 49	12 30 41	19 42 58	21 47 65	34 71 97	28 60 82	21 47 65	21 47 65	21 47 65	21 47 64	25 54 74
14 pi	12 30 42	14 33 46	11 27 37	17 40 56	19 43 59	33 71 96	27 59 80	17 40 56	17 40 56	17 40 56	18 42 57	22 50 68
16 pi	10 27 38	12 31 43	8 22 31	16 38 53	19 44 61	32 69 95	26 57 79	16 38 53	16 38 53	16 38 53	16 40 55	21 48 66
18 pi	6 20 29	9 26 37	6 18 26	14 36 50	17 42 58	31 68 93	24 56 77	14 36 50	14 36 50	14 36 50	14 36 51	18 43 64
20 pi				12 32 45	15 35 49	28 63 87	23 54 75	12 32 45	12 32 45	12 32 45	12 33 47	16 40 56
22 pi				8 24 35	13 35 49	27 63 87	21 52 72	8 24 35	8 24 35	8 24 35	8 24 36	14 36 51
24 pi				8 26 38	10 29 42	27 63 87	20 49 69	8 26 38	8 26 38	8 26 38	8 24 36	16 41 57
26 pi						25 61 85	18 46 64				8 25 37	18 45 63
28 pi						25 61 85	18 46 64				13 36 51	16 41 57
30 pi						21 55 77	10 32 47				13 36 51	16 41 57

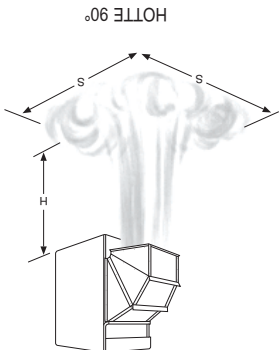
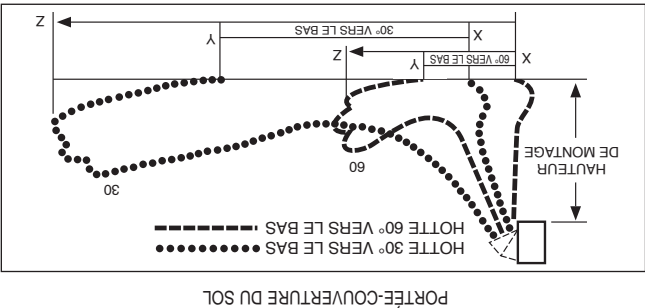
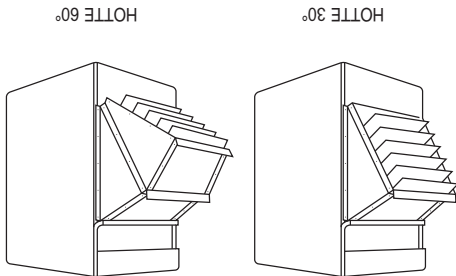
Hauteur de montage jusqu'au chaudière	Hotte à 60° vers le bas pour modèles à hélice											
	PDP 150	PDP 175	PDP 200	PDP 250	BDP 300	BDP 350	BDP 400	PDP 300	PDP 350	PDP 400	BDP 150	BDP 175
8 pi	0 38 52	0 40 55	0 35 47	0 47 65	0 52 72	0 74 102	0 66 90	0 38 52	0 38 52	0 38 52	0 38 52	0 38 52
10 pi	0 36 49	0 39 53	0 33 45	0 46 63	0 51 70	0 74 101	0 65 88	0 36 49	0 36 49	0 36 49	0 36 49	0 36 49
12 pi	0 33 46	0 36 50	0 30 41	0 44 60	0 50 68	0 72 99	0 63 87	0 33 46	0 33 46	0 33 46	0 33 46	0 33 46
14 pi	0 30 41	0 33 46	0 26 36	0 41 57	0 48 65	0 71 97	0 62 85	0 30 41	0 30 41	0 30 41	0 30 41	0 30 41
16 pi	0 25 35	0 29 41	0 19 27	0 38 53	0 45 62	0 73 100	0 60 82	0 25 35	0 25 35	0 25 35	0 25 35	0 25 35
18 pi	0 13 19	0 23 32	0 12 17	0 35 48	0 42 58	0 68 93	0 58 79	0 13 19	0 13 19	0 13 19	0 13 19	0 13 19
20 pi				0 29 40	0 38 52	0 70 95	0 55 76				0 29 40	0 38 52
22 pi				0 16 23	0 32 45	0 67 92	0 52 72				0 16 23	0 32 45
24 pi				0 19 28	0 32 45	0 67 92	0 48 66				0 19 28	0 32 45
26 pi					0 25 35	0 63 86	0 46 64					0 25 35
28 pi					0 21 30	0 55 75	0 43 60					0 21 30
30 pi					0 16 23	0 46 64	0 39 54					0 16 23

Hauteur de montage jusqu'au chaudière	Hotte à 90° vers le bas pour modèles à hélice											
	PDP 150	PDP 175	PDP 200	PDP 250	BDP 300	BDP 350	BDP 400	PDP 300	PDP 350	PDP 400	BDP 150	BDP 175
8 pi	38	42	36	54	62	98	81	38	36	36	38	42
10 pi	34	37	32	50	56	94	77	34	32	32	34	37
12 pi	31	34	29	44	47	91	74	31	29	29	31	34
14 pi	29	32	27	41	44	88	71	29	27	27	29	32
16 pi	27	29	25	38	41	85	68	27	25	25	27	29
18 pi	25	28	24	36	38	81	64	25	24	24	25	28
20 pi	24	26	23	34	36	76	60	24	23	23	24	26
22 pi	23	25	22	33	34	73	57	23	22	22	23	25
24 pi	22	24	21	32	33	70	54	22	21	21	22	24
26 pi	20	22	20	30	31	66	50	20	20	20	20	22
28 pi	18	20	18	28	29	61	46	18	18	18	18	20
30 pi	16	18	16	26	27	57	43	16	16	16	16	18

Hauteur de montage jusqu'au chaudière	Hotte à 90° vers le bas pour modèles à hélice											
	PDP 150	PDP 175	PDP 200	PDP 250	BDP 300	BDP 350	BDP 400	PDP 300	PDP 350	PDP 400	BDP 150	BDP 175
8 pi	38	42	36	54	62	98	81	38	36	36	38	42
10 pi	34	37	32	50	56	94	77	34	32	32	34	37
12 pi	31	34	29	44	47	91	74	31	29	29	31	34
14 pi	29	32	27	41	44	88	71	29	27	27	29	32
16 pi	27	29	25	38	41	85	68	27	25	25	27	29
18 pi	25	28	24	36	38	81	64	25	24	24	25	28
20 pi	24	26	23	34	36	76	60	24	23	23	24	26
22 pi	23	25	22	33	34	73	57	23	22	22	23	25
24 pi	22	24	21	32	33	70	54	22	21	21	22	24
26 pi	20	22	20	30	31	66	50	20	20	20	20	22
28 pi	18	20	18	28	29	61	46	18	18	18	18	20
30 pi	16	18	16	26	27	57	43	16	16	16	16	18

① Données basées sur des appareils allumés à l'entrée nominale maximum avec une température d'arrivée d'air de 60 à 80 °F. Hauteurs de montage maximums supérieures à celles d'appareils sans dispositifs de sortie.

② Données basées sur des appareils allumés à l'entrée nominale maximum avec une température d'arrivée d'air de 60 à 80 °F et une augmentation de température de 40 °F à travers l'appareil. Hauteurs de montage maximums supérieures à celles d'appareils sans dispositifs de sortie.



DONNÉES DE PERFORMANCE GÉNÉRALES

Tableau 21.1 - Description des codes de puissance - Modèle soufflante BDP ①

Code d'alimentation	Tension	Phase	150			175			200			250			300			350			400		
			HP	Entrainement	HP	Entrainement	HP	Entrainement	HP	Entrainement	HP	Entrainement	HP	Entrainement	HP	Entrainement	HP	Entrainement	HP	Entrainement	HP	Entrainement	
01	115	1/4	1	191	1/4	1	212	1/4	212	1/4	212	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
02	230	1/4	1	191	1/4	3	197	1/4	212	1/4	212	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
07	575	1/4	3	197	1/4	3	197	1/4	212	1/4	212	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
08	208-230/460	1/4	3	191	1/4	3	191	1/4	212	1/4	212	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
09	115	1/3	1	191	1/3	1	191	1/3	212	1/3	212	1/3	203	3/4	205	1	107	1-1/2	105	-	-	-	
10	230	1/3	1	191	1/3	1	191	1/3	212	1/3	212	1/3	203	3/4	205	1	107	1-1/2	105	-	-	-	
15	575	1/3	3	197	1/3	3	197	1/3	213	1/3	213	1/3	204	3/4	205	1	255	1-1/2	180	-	-	-	
16	208-230/460	1/3	3	191	1/3	3	191	1/3	212	1/3	212	1/3	203	3/4	205	1	255	1-1/2	180	-	-	-	
17	115	1/3	1	95	1/2	1	102	1/2	102	1/2	102	1/2	204	1	205	1-1/2	105	-	-	-	-	-	
18	230	1/3	1	95	1/2	1	102	1/2	102	1/2	102	1/2	204	1	205	1-1/2	105	-	-	-	-	-	
23	575	1/3	3	96	1/2	3	96	1/2	101	1/2	101	1/2	204	1	157	1-1/2	180	2	210	-	-	-	
24	208-230/460	1/3	3	95	1/2	3	96	1/2	102	1/2	102	1/2	204	1	157	1-1/2	180	2	210	-	-	-	
25	115	1/2	1	96	1/2	1	96	1/2	101	1/2	101	1/2	205	106	1-1/2	100	-	-	-	-	-	-	
26	230	1/2	1	96	1/2	1	96	1/2	101	1/2	101	1/2	205	106	1-1/2	100	-	-	-	-	-	-	
31	575	1/2	3	96	1/2	3	96	1/2	101	1/2	101	1/2	205	108	1-1/2	210	3	111	-	-	-	-	
32	208-230/460	1/2	3	96	1/2	3	96	1/2	101	1/2	101	1/2	205	108	1-1/2	210	3	111	-	-	-	-	
33	115	3/4	1	38	1/2	1	192	3/4	16	1/2	101	3/4	205	108	1-1/2	33	3	111	-	-	-	-	
34	230	3/4	1	38	1/2	1	192	3/4	16	1/2	101	3/4	205	108	1-1/2	33	3	111	-	-	-	-	
39	575	3/4	3	38	3/4	3	256	3/4	16	3/4	16	157	108	2	210	5	207	-	-	-	-	-	
40	208-230/460	3/4	3	38	3/4	3	256	3/4	16	3/4	16	157	108	2	210	5	207	-	-	-	-	-	
41	115	1	1	38	1-1/2	1	193	1	16	1-1/2	105	105	105	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
42	230	1	1	38	1-1/2	1	193	1	16	1-1/2	105	105	105	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
47	575	3	1	254	1-1/2	1	198	1	178	1-1/2	180	180	180	3	111	3	111	2	180	-	-	-	
48	208-230/460	3	1	254	1-1/2	1	198	1	178	1-1/2	180	180	180	3	111	3	111	2	180	-	-	-	
49	115	1/4	1	13	1-1/2	105	105	105	105	1-1/2	105	105	105	105	105	-	-	-	-	-	-	-	
50	230	1/4	1	13	1-1/2	105	105	105	105	1-1/2	105	105	105	105	105	-	-	-	-	-	-	-	
55	575	1/4	3	14	1-1/2	180	180	180	180	1-1/2	180	180	180	110	110	5	207	3	112	-	-	-	
56	208-230/460	1/4	3	13	1-1/2	80	80	80	80	1-1/2	180	180	180	108	108	5	207	3	112	-	-	-	
57	115	3/4	1	96	3/4	24	24	24	24	3/4	204	204	204	204	204	-	-	-	-	-	-	-	
58	230	3/4	1	96	3/4	24	24	24	24	3/4	204	204	204	204	204	-	-	-	-	-	-	-	
63	575	3/4	3	96	3/4	25	25	25	25	3/4	204	204	204	204	204	-	-	-	-	-	-	-	
64	208-230/460	3/4	3	96	3/4	24	24	24	24	3/4	204	204	204	204	204	-	-	-	-	-	-	-	
65	115	1	1	79	1-1/2	24	24	24	24	1-1/2	23	23	23	23	23	-	-	-	-	-	-	-	
66	230	1	1	79	1-1/2	24	24	24	24	1-1/2	23	23	23	23	23	-	-	-	-	-	-	-	
71	575	3	3	80	1-1/2	25	25	25	25	1-1/2	177	177	177	177	177	5	181	-	-	-	-	-	
72	208-230/460	3	3	80	1-1/2	24	24	24	24	1-1/2	177	177	177	177	177	5	181	-	-	-	-	-	
73	115	1	1	25	1/2	25	25	25	25	1/2	25	25	25	25	25	-	-	-	-	-	-	-	
74	230	1	1	25	1/2	25	25	25	25	1/2	25	25	25	25	25	-	-	-	-	-	-	-	
79	575	3	3	25	1/2	25	25	25	25	1/2	25	25	25	25	25	-	-	-	-	-	-	-	
80	208-230/460	3	3	25	1/2	25	25	25	25	1/2	25	25	25	25	25	-	-	-	-	-	-	-	
81	115	1	1	101	3/4	101	101	101	101	3/4	101	101	101	101	101	-	-	-	-	-	-	-	
82	230	1	1	101	3/4	101	101	101	101	3/4	101	101	101	101	101	-	-	-	-	-	-	-	
87	575	3	3	101	3/4	101	101	101	101	3/4	101	101	101	101	101	-	-	-	-	-	-	-	
88	208-230/460	3	3	101	3/4	101	101	101	101	3/4	101	101	101	101	101	-	-	-	-	-	-	-	
89	115	1	1	23	1-1/2	23	23	23	23	1-1/2	23	23	23	23	23	-	-	-	-	-	-	-	
90	230	1	1	23	1-1/2	23	23	23	23	1-1/2	23	23	23	23	23	-	-	-	-	-	-	-	
95	575	3	3	177	1-1/2	177	177	177	177	1-1/2	177	177	177	177	177	-	-	-	-	-	-	-	
96	208-230/460	3	3	177	1-1/2	177	177	177	177	1-1/2	177	177	177	177	177	-	-	-	-	-	-	-	

① Pour sélectionner le code d'alimentation correct, reportez-vous aux tableaux de la page 20.

DONNÉES DE PERFORMANCE GÉNÉRALES

Tableau 20-1 – Modèles avec ou sans enceinte de soufflante – Modèle à soufflante BDP

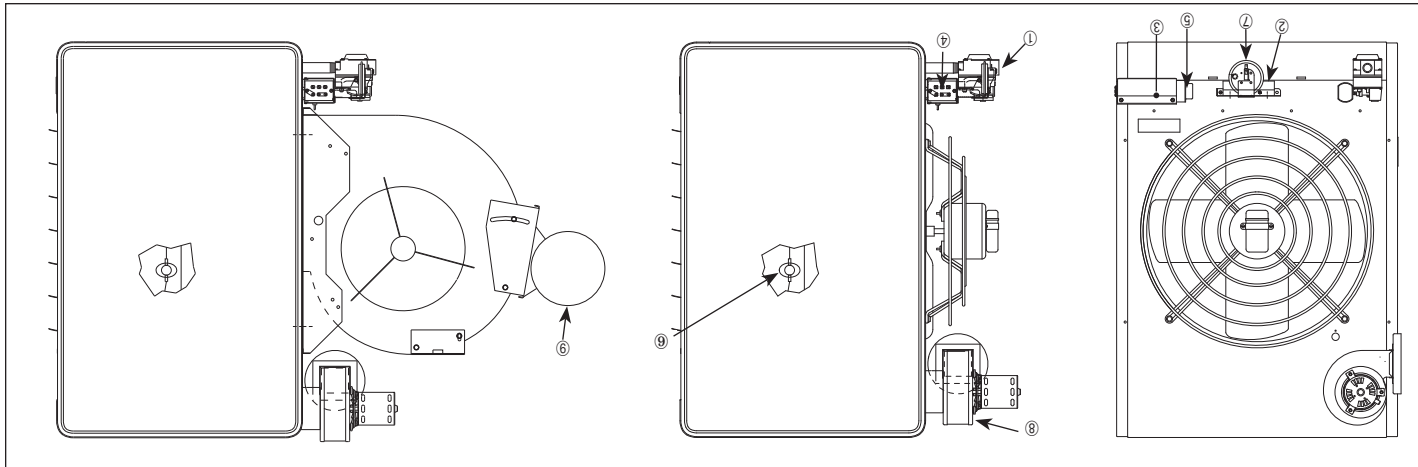
Taille de modèle	ATR	CFM	Press. statique 0,0 po			Press. statique 0,1 po			Press. statique 0,2 po			Press. statique 0,3 po			Press. statique 0,4 po			Press. statique 0,5 po			Press. statique 0,6 po			Press. statique 0,7 po															
			Régime	HP	En-traînement	Tours	Régime	HP	En-traînement	Tours	Régime	HP	En-traînement	Tours	Régime	HP	En-traînement	Tours	Régime	HP	En-traînement	Tours	Régime	HP	En-traînement	Tours													
150	40	2778	515	1/2	96	4	565	3/4	38	4,5	615	5/70	3/4	38	4	665	3/4	38	3,5	670	3/4	38	3	705	1	750	1	770	1,5	-	-	-	-	-	-				
	45	2469	455	1/3	0	515	1/2	96	4	570	5	535	5/90	1/2	96	3,5	620	3/4	38	2,5	640	3/4	38	3	685	3/4	715	1	755	2	785	1,5	-	-	-	-			
	50	2222	410		1,5	475	1/3	95	5	505	5	505	5/90	1/2	96	3,5	590	1/2	96	3,5	615	3/4	38	3	665	3/4	730	1,5	790	2	825	2	855	2	885	2,5	915		
	55	2020	375	1/4	191	2,5	445	1/3	95	5	485	1/3	95	4,5	545	5/45	5/45	5/45	3,5	600	1/2	96	2,5	650	1/2	650	3/4	700	1,5	700	1,5	700	1,5	700	1,5	700			
	60	1852	345	1/4	191	3,5	420	1/4	191	2	470	1/4	191	2	470	5/30	5/30	5/30	3,5	585	1/3	95	4	630	1/3	630	3/4	690	2	725	2	755	2	785	2,5	815			
	65	1709	315		4	400	4	380		2,5	455	1/4	191	1	410	5/20	5/20	5/20	4	575	1/3	95	3	630	1/3	630	3/4	690	2	725	2	755	2	785	2,5	815			
	70	1587	295		5	380	5	360		2,5	445	1/4	191	1	410	5/20	5/20	5/20	4	575	1/3	95	3	630	1/3	630	3/4	690	2	725	2	755	2	785	2,5	815			
175	40	3241	805	1-1/2	193	3,5	840	1-1/2	193	2,5	875	1-1/2	193	2	910	1-1/2	193	3	940	1-1/2	193	1	940	1-1/2	193	0	970	2	1010	2,5	1035	5	1055	5	1075	5	1095		
	45	2881	715	1	192	4	755	1	192	3,5	795	1	192	3	830	1	870	1	900	2	940	1	970	2	1000	2,5	1035	5	1055	5	1075	5	1095	5	1115				
	50	2593	645	3/4	192	5	690	3/4	192	4,5	730	3/4	192	4	770	1	810	1	850	3	890	1	930	1	970	2	1000	2,5	1035	5	1055	5	1075	5	1095	5	1115		
	55	2357	585	1/2	196	2,5	635	1/2	196	1,5	680	3/4	192	4,5	720	3/4	765	3/4	805	3,5	845	1	885	1	925	2,5	965	3	1005	3,5	1045	4	1085	4,5	1125	5	1165		
	60	2160	540	1/3	95	3,5	590	1/2	96	2,5	640	1/2	96	2,5	685	3/4	730	3/4	775	4	815	4	855	4	895	4	935	4	975	4	1015	4	1055	4	1095	4	1135		
	65	1994	495	1/3	95	4,5	550	1/3	95	3,5	605	1/2	96	2,5	645	3/4	690	1/2	96	0,5	745	3/4	3,5	790	3,5	830	3,5	870	3,5	910	3,5	950	3,5	990	3,5	1030			
	70	1852	460		5	520	5	500		4	575	1/3	192	4	620	1/2	660	1/2	700	2	740	1/2	105	1	785	1/2	825	1,5	865	1,5	905	1,5	945	1,5	985	1,5	1025		
200	40	3704	420	3/4	16	465	3/4	16	4	505	5	510	3	540	1	580	1	620	2	660	1	700	2	740	1	780	2	820	2,5	860	3	900	3,5	940	4	980	4,5	1020	
	45	3292	375	1/2	101	5	420	1/2	101	3,5	465	3/4	16	4	510	3/4	560	1	600	2	640	1	680	1	720	1	760	1,5	800	2	840	2,5	880	3	920	3,5	960		
	50	2963	335	1/3	1	390	1/3	102	4,5	440	5	485	5	530	5	575	5	620	5	665	5	710	5	755	5	800	5	845	5	890	5	935	5	980	5	1025			
	55	2694	305		212	3	345	1/3	102	0,5	400	1/3	102	4	450	1/2	500	1/2	550	1/2	600	1/2	650	1/2	700	1/2	750	1/2	800	1/2	850	1/2	900	1/2	950	1/2	1000		
	60	2469	280	1/4	212	2	315	1/4	212	0,5	375	1/3	102	4	420	1/3	470	1/3	520	1/3	570	1/3	620	1/3	670	1/3	720	1/3	770	1/3	820	1/3	870	1/3	920	1/3	970		
	65	2279	260		4	325	4	305		1,5	385	1/3	102	4	430	1/3	480	1/3	530	1/3	580	1/3	630	1/3	680	1/3	730	1/3	780	1/3	830	1/3	880	1/3	930	1/3	980		
	70	2116	240		5	310	5	310		2	375	1/3	102	4	420	1/3	470	1/3	520	1/3	570	1/3	620	1/3	670	1/3	720	1/3	770	1/3	820	1/3	870	1/3	920	1/3	970		
250	40	4630	605	1-1/2	105	4,5	635	1-1/2	105	3,5	665	1-1/2	105	3	690	2	720	2	750	2	780	2	810	2	840	2	870	2	900	2,5	930	3	960	3,5	990	4	1020		
	45	4115	535	1	205	3,5	570	1	205	3	605	1-1/2	105	3	635	1-1/2	665	1-1/2	695	1-1/2	725	1-1/2	755	1-1/2	785	1-1/2	815	1-1/2	845	1-1/2	875	1-1/2	905	1-1/2	935	1-1/2	965		
	50	3704	445	3/4	205	4,5	520	3/4	205	4	555	1	205	3	590	1	620	1	650	1	680	1	710	1	740	1	770	1	800	1,5	830	2	860	2,5	890	3	920		
	55	3367	440	1/2	204	2	480	1/2	204	5	520	3/4	205	4	555	1	590	1	620	1	650	1	680	1	710	1	740	1	770	1,5	800	2	830	2,5	860	3	890	3,5	920
	60	3066	405		204	4	420	1/2	204	1,5	490	1/2	204	4	530	3/4	570	3/4	610	3/4	650	3/4	690	3/4	730	3/4	770	3/4	810	3/4	850	3/4	890	3/4	930	3/4	970	3/4	1010
	65	2849	370	1/3	203	4	420	1/3	203	2,5	465	1/2	204	4	510	1/2	550	1/2	590	1/2	630	1/2	670	1/2	710	1/2	750	1/2	790	1/2	830	1/2	870	1/2	910	1/2	950		
	70	2646	345		203	4,5	395	1/3	203	3	445	1/2	204	4	490	1/2	535	1/2	580	1/2	625	1/2	670	1/2	715	1/2	760	1/2	805	1/2	850	1/2	895	1/2	940	1/2	985		
300	40	5556	825	2	111	5	850	3	111	2,5	875	2	111	2	900	3	940	3	980	3	1020	3	1060	3	1100	3	1140	3,5	1180	4	1220	4,5	1260	5	1300	5,5	1340		
	45	4938	735	3	108	5	760	2	108	4	790	2	108	3,5	815	2	855	2	895	2	935	2	975	2	1015	2	1055	2,5	1095	3	1135	3,5	1175	4	1215	4,5	1255		
	50	4444	660	1-1/2	106	5	690	1-1/2	106	4	720	1-1/2	106	4	750	2	790	2	830	2	870	2	910	2	950	2	990	2,5	1030	3	1070	3,5	1110	4	1150	4,5	1190		
	55	4040	600	1	205	2,5	635	1	205	2	665	1	205	2	700	1-1/2	740	1-1/2	780	1-1/2	820	1-1/2	860	1-1/2	900	1-1/2	940	1-1/2	980	1-1/2	1020	1-1/2	1060	1-1/2	1100				
	60	3704	550		205	3,5	590	1	205	2,5	625	1	205	2	665	1	705	1	745	1	785	1	825	1	865	1	905	1,5	945	1,5	985	1,5	1025	1,5	1065	1,5	1105		
	65	3419	510	3/4	205	4	550	3/4	205	3,5	585	3/4	205	2	625	1	665	1	705	1	745	1	785	1	825	1	865	1	905	1,5	945	1,5	985	1,5	1025	1,5	1065		
	70	3175	470		205	5	515		205	4	555	3/4	205	2	605	3/4	645	3/4	685	3/4	725	3/4	765	3/4	805	3/4	845	3/4	885	3/4	925	3/4	965	3/4	1005	3/4	1045		
350	40	6481	960	5	207	2,5	980	5	207	2	1005	5	207	1,5	1030	5	1070	5	1110	5	1150	5	1190	5	1230	5	1270	5,5	1310	6	1350	6,5	1390	7	1430				
	45	5761	850	3	111	3	880	3	111	1,5	905	3	111																										

DONNÉES DE PERFORMANCE GÉNÉRALES

Tableau 19.1 - Performance – Modèles à hélice (PDP) et à souffiante (BDP) ① ②

HP	208/60/1 (PC03)	115/60/1 (PC01)	230/60/1 (PC02)	Pour des détails sur la taille du moteur, voir pages 20 et 21.											
				Sans objet	1/6	1/6	1/6	1/6	1/3	1/2	3/4	3/4	Sans objet	Sans objet	
Type de moteur	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC	PSC
(Haut. mont. max.) ③	55	59	51	67	74	70	69	49	52	47	58	64	67	68	
Haut. montage max. (pi) ③	16	17	15	19	21	20	19	14	15	13	16	18	19	19	
Augmentation temp. air (°F)	51	51	52	50	53	54	54	40-70	40-70	40-70	40-70	40-70	40-70	40-70	
Plage CFM	-	-	-	-	-	-	-	1587-2778	1852-3241	2116-3704	2646-4630	3175-5566	3704-6481	4233-6584	
Débit d'air - entrée (CFM)	2180	2550	2870	3700	4460	4870	5440	2020	2357	2694	3367	4040	4714	5387	
BTU/h Sortie	123,000	143,500	164,000	205,000	246,000	287,000	328,000	123,000	143,500	164,000	205,000	246,000	287,000	328,000	
BTU/h Entrée	150,000	175,000	200,000	250,000	300,000	350,000	400,000	150,000	175,000	200,000	250,000	300,000	350,000	400,000	
	PDP 150	PDP 175	PDP 200	PDP 250	PDP 300	PDP 350	PDP 400	BDP 150	BDP 175	BDP 200	BDP 250	BDP 300	BDP 350	BDP 400	

Figure 18.1 - Emplacement des options montées en usine



Tous les appareils incluent les fonctions de série (STD). L'appareil doit être examiné pour déterminer les options (OPT) qui ont pu être fournies avec l'appareil.

(1) Robinet de gaz

a) Robinet de gaz à un étage – (STD)

Le robinet de gaz assure l'arrêt de la veilleuse, du régulateur, de la conduite principale de gaz et l'arrêt manuel. Pour plus d'informations, consultez la documentation du fabricant fournie avec l'appareil.

b) Robinet de gaz à deux étages – (OPT)

Le robinet de gaz à deux étages assure l'arrêt de la veilleuse, du régulateur, de la conduite principale de gaz (feu à 100 % et à 50 %) et l'arrêt manuel. Pour plus d'informations, consultez la documentation du fabricant fournie avec l'appareil.

(2) Contrôle d'allumage – (STD)

Le contrôleur d'allumage est installé en usine à l'arrière de l'appareil de chauffage, l'allumeur et le capteur étant situés sur le brûleur. Pour plus d'informations, voir « Séquence de fonctionnement des commandes », page 16, et la documentation du fabricant fournie avec l'appareil.

(3) Relais de temporisation – (STD)

Le relais temporisé est installé en usine dans une boîte de dérivation électrique et commande le fonctionnement du moteur de l'hélice/la soufflante. Pour les appareils monophasés de moins de 2 HP, le relais de temporisation commande directement le moteur. Pour les appareils monophasés de 2 HP et plus et tous les modèles triphasés, le relais de temporisation commande le démarrage du moteur. Pour plus d'informations, voir « Séquence de fonctionnement des commandes », page 17.

(4) Bornier basse tension – (STD)

Le bornier basse tension se situe dans la boîte de dérivation électrique. Le bornier est étiqueté pour correspondre au diagramme des câbles électriques fourni avec l'appareil. Tous les branchements de câble basse tension sur site doivent être établis côté exposé du bornier (extérieur de la boîte de dérivation électrique) pour éviter les erreurs de câblage en modifiant les câblages usine à l'intérieur de la boîte de dérivation électrique.

(5) Transformateur abaisseur de commande – (STD)

Le transformateur abaisseur de commande est localisé dans la boîte de distribution électrique. Le transformateur permet d'abaisser la tension d'alimentation (115 V, 208 V, 230 V, 460 V, 575 V) à 24 V. Ce transformateur permet de commander les commandes de gaz, le relais de temporisation du ventilateur, le démarreur de moteur fourni sur site, etc. Tous les appareils de chauffage sont fournis avec un transformateur abaisseur de 40 VA. Pour déterminer le transformateur fourni de même que tout accessoire/transformateur fourni sur site requis, reportez-vous à la tension d'alimentation indiquée sur la plaque signalétique et aux tableaux 19.2 et 19.3.

Tableau 18.1 - Description des commandes –
Modèles PDP et BDP

Description du système de commande	Code contrôleur		Tension de service	Tension thermostat
	Gaz naturel	Propane		
Un étage ①	30	85	115 V	25 V
	31	86	208/230 V	25 V
Deux étages ①	63	87	115 V	25 V
	64	88	208/230 V	25 V

① Toutes les commandes sont à allumage de veilleuse intermittent, arrêté à 100 % avec nouvelles tentatives de rallumage continues. ② Câblage usine 460/575 disponible sur les modèles à soufflante. Un transformateur abaisseur installé sur site peut être utilisé pour les applications à hélice 460/575.

PROCÉDURE DE MISE EN ROUTE

Séquence d'utilisation des commandes

Tous les appareils sont fournis avec un système de veilleuse intermittente avec commande de nouvelle tentative d'allumage continue de série. Pour les systèmes à veilleuse intermittente, le brûleur principal et la veilleuse s'éteignent tous deux complètement lorsque la température de consigne du thermostat est atteinte. Pour tous les appareils, le système essaie d'allumer la veilleuse pendant 70 secondes. Si la veilleuse n'est pas détectée, la commande d'allumage attend six minutes environ avec la commande de gaz mixte fermée et pas d'étincelle. Au bout de 6 minutes, le cycle recommence. Après 3 cycles, certains contrôleurs d'allumage se verrouillent pendant 1 heure environ avant le début d'un autre cycle. Ceci continue indéfiniment jusqu'à ce que la flamme de la veilleuse soit détectée ou que l'alimentation du système soit coupée. Pour une description des codes de commande, reportez-vous au tableau 18.1. Des codes figurent ci-dessous.

1. Le thermostat émet un appel thermique.
2. Le relais de l'extracteur est activé et démarre le moteur d'extraction. Une fois le moteur à plein régime, le pressostat de pression différentielle se ferme.
3. Le robinet de la veilleuse s'ouvre et l'allumeur émet une étincelle pendant 70 secondes en essayant d'allumer la veilleuse.
4. Une fois la veilleuse allumée, le détecteur de flamme vérifie la veilleuse et arrête l'allumeur.
5. Sur les modèles à un étage, le robinet de gaz principal s'ouvre et le brûleur principal s'allume à fond. Sur les modèles à deux étages, le robinet de gaz peut s'ouvrir à 50 ou 100 %, selon la température de consigne demandée par le thermostat des deux étages.
6. L'appareil de ventilation démarre 30 à 90 secondes après pour permettre le préchauffage de l'échangeur de chaleur.
7. L'appareil continue à fonctionner jusqu'à ce que le thermostat soit satisfait, après quoi le robinet principal et le robinet du brûleur se ferment complètement.
8. L'appareil de ventilation s'arrête 30 à 90 secondes après pour enlever la chaleur résiduelle de l'échangeur de chaleur.

Réglage du brûleur principal

Le régulateur de pression du gaz (à l'intérieur du régulateur combiné) a été réglé en usine pour des caractéristiques moyennes de gaz. Il est essentiel que l'alimentation du brûleur soit conforme aux conditions indiquées sur la plaque signalétique. Ces conditions doivent être vérifiées, et les réglages nécessaires effectués après l'installation de l'appareil. Une puissance calorifique excessive se traduira par une surchauffe permanente réduisant la durée de vie de l'appareil et entraînant des besoins d'entretien accrus. L'entrée ne doit en aucun cas dépasser celle indiquée sur la plaque de série.

La pression du collecteur de gaz doit être mesurée au raccord installé à côté du robinet d'arrêt (Figure 16.1).

Pour régler la pression au collecteur de gaz

1. Tournez le robinet d'arrêt manuel installé sur site sur Arrêt.

2. Retirez le bouchon de tuyau de 1/8 po du raccord en T ou du robinet de gaz et attachez un manomètre d'eau du type tube en U qui mesure au moins 12 po de hauteur.

3. Tournez le robinet d'arrêt de gaz manuel installé sur site sur position Marche.

4. Créez un appel thermique pour feu élevé à partir du thermostat. Déterminez la pression correcte du collecteur à feu fort (3,5 po de C.E. pour le gaz naturel, 10 po de C.E. pour le propane). (Les pressions entre 0 et 2000 pieds d'altitude sont de 3,5 po C.E. pour le gaz naturel, 10 po C.E. pour le propane; à plus de 2000 pi, reportez-vous aux instructions de raccords au gaz – Ensemble d'accessoires pour haute altitude à la page 11). Réglez le ressort du régulateur principal pour qu'il délivre le gaz à la pression correcte (pour savoir comment régler, consultez le manuel du régulateur fourni avec l'appareil).

5. Après ce réglage, fermez le robinet d'arrêt manuel et revissez le bouchon du raccord de 1/8 po.

7. Ensuite, rouvrez le robinet d'arrêt manuel installé sur site et assurez-vous à nouveau que les bouchons du tuyau ne fûtent pas avec de l'eau savonneuse.

Réglage de la flamme du brûleur

Un fonctionnement correct de l'appareil produit une flamme bleu douce avec un cône bien défini au centre. Un manque d'air primaire se traduit par des flammes à bout jaunâtre. Un excès d'air primaire produit des flammes courtes bien définies ayant tendance à se soulever des orifices du brûleur. Pour le gaz naturel et le propane, la flamme peut être ajustée en glissant le collecteur. Par ailleurs, pour le propane, les volets d'air réglables permettent de contrôler la hauteur de flamme du brûleur. Les volets d'air sont accessibles en abaissant le bac inférieur de l'appareil de chauffage.

Commande de réglage de la flamme de gaz naturel

La régulation des flammes du brûleur sur les appareils de chauffage utilisant le gaz naturel s'effectue en réajustant la position du collecteur pour augmenter ou diminuer l'air de combustion primaire. Avant de régler la flamme, laissez fonctionner l'appareil de chauffage pendant une quinzaine de minutes. Pour voir la flamme du brûleur principal, desserrez et poussez le disque de désignation du gaz à l'arrière de l'appareil.

Pour augmenter l'air primaire, desserrez les vis de montage du collecteur et éloignez le collecteur du brûleur jusqu'à ce que les flammes à pointe jaune disparaissent (Figure 16.2). Pour diminuer l'air primaire, rapprochez le collecteur du brûleur jusqu'à ce que les flammes ne se soulèvent plus des orifices du brûleur, mais en veillant à ne pas causer de pointes jaunes. Resserrez les vis de montage du collecteur une fois le réglage terminé.

Réglage de la flamme de propane

Une flamme optimisée a une pointe légèrement jaune. Avant de régler la flamme, faites fonctionner l'appareil de chauffage une quinzaine de minutes. Desserrez les vis de calage des volets d'air et éloignez les volets d'air du collecteur pour réduire l'air primaire jusqu'à ce que les pointes jaunes des flammes apparaissent (Figure 16.3). Ensuite, augmentez l'air primaire jusqu'à ce que les pointes jaunes diminuent et qu'une flamme bleue nette contenant un cône bien défini apparaisse.

Pour obtenir une flamme correcte, outre le réglage des volets d'air, vous devrez peut-être ajuster la position du collecteur. Pour régler le collecteur, suivez les instructions « Commande de réglage de la flamme de gaz naturel ».

Figure 16.1 - Commande de gaz mixte typique

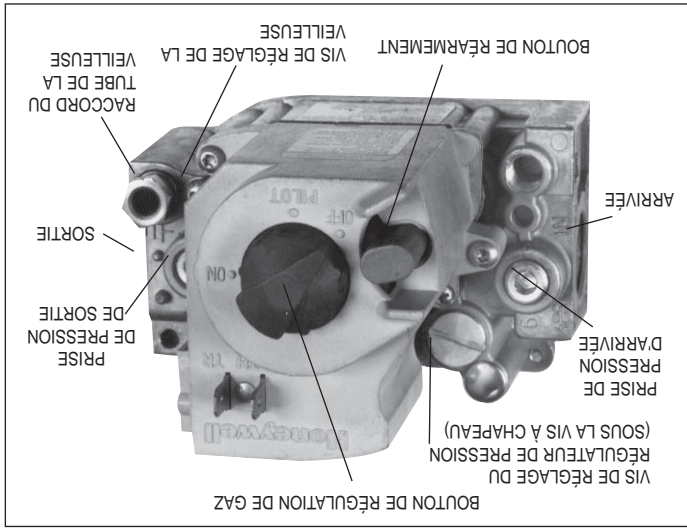


Figure 16.2 - Réglage du collecteur, gaz naturel

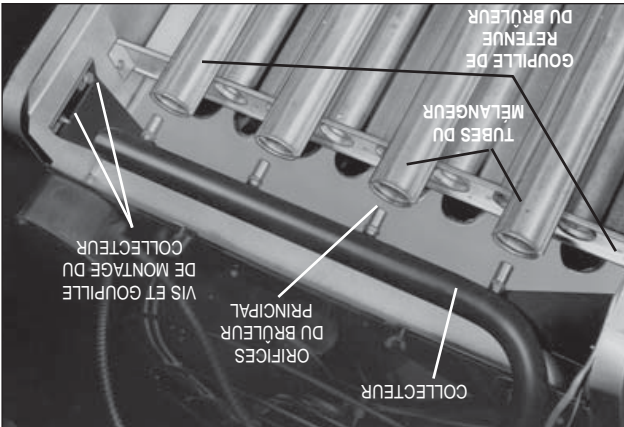
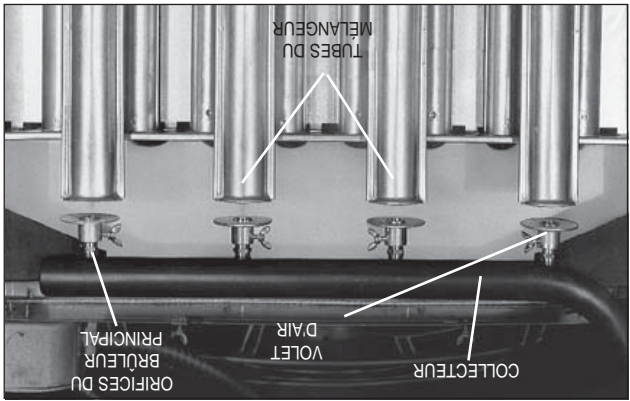


Figure 16.3 - Réglage du volet d'air, propane



IMPORTANT

1. Pour éviter une défaillance prématurée de l'échangeur de chaleur, observez les tubes de l'échangeur. Si le bas des tubes devient rouge avec la soufflante en marche, vérifiez que la vitesse de la soufflante est correcte pour l'application. Pour le réglage de la soufflante, reportez-vous à la page 14.
2. Les procédures de démarrage et de réglage doivent être confiées à un centre de SAV qualifié.

1. Mettez l'appareil hors tension au niveau du sectionneur. Vérifiez que les disjoncteurs ou les fusibles sont en place et d'un calibre approprié.
2. Fermez tous les robinets d'arrêt de gaz.
3. Enlevez le couvercle de la boîte de dérivation électrique.
4. Vérifiez que la tension du secteur correspond à la tension nominale de l'appareil inscrite sur la plaque signalétique. Assurez-vous que tous les câblages sont bien fixés et convenablement protégés. Suivez chaque circuit pour vous assurer qu'il est conforme au schéma de câblage.
5. Si l'appareil est installé à plus de 2000 pieds et que l'ensemble pour haute altitude inclut un interrupteur de contrôle d'air de combustion, remplacez l'interrupteur de l'appareil par celui fourni dans l'ensemble. Assurez-vous que le tube et les branchements électriques sont solidement fixés.
6. Vérifiez que le système d'évacuation des gaz est correctement installé et n'est pas obstrué.
7. Vérifiez qu'il n'y a pas d'obstacles devant la prise d'air et la sortie d'air chaud.
8. Pour les modèles à soufflante, vérifiez la tension de la courroie et l'alignement de la roue à gorge. Pour la tension correcte de la courroie, reportez-vous à « Réglage de la soufflante ».
9. Vérifiez que tous les filtres sont en place et correctement installés en respectant la direction de l'air (s'il y a lieu).
10. Effectuez une inspection visuelle de l'appareil et assurez-vous qu'il n'a pas été endommagé au cours de l'installation. Abaissez le bac inférieur et inspectez tous les composants dans le compartiment du brûleur. Assurez-vous que toutes les attaches sont en place et que les orifices du brûleur sont correctement alignés sur les tubes de l'échangeur de chaleur et que les orifices à gaz sont centrés sur l'ouverture du tube inspirateur du brûleur, comme indiqué à la figure 16.2.
11. Assurez-vous que les lames des persiennes sont ouvertes d'au moins 30° mesurées par rapport à la verticale.
12. Mettez l'appareil sous tension au niveau du sectionneur. Assurez-vous que la tension entre les bornes de la boîte de dérivation électrique T1 et G est de 24 V.
13. Vérifiez le thermostat, l'allumeur, le robinet de gaz, puis mettez la soufflante sous tension. Si le fonctionnement n'est pas normal, réverifiez avec le schéma de câblage. Assurez-vous qu'aucune option de régulation n'a disjoncté.
14. Vérifiez que le moteur de la soufflante tourne dans le bon sens en comparant avec la flèche marquée sur le corps (s'il y a lieu). Vérifiez bien le sens de rotation, pas seulement le mouvement de l'air car, même à l'envers, l'hélice déplace de l'air.
15. Pour les appareils à circulation forcée, vérifiez la vitesse de la soufflante (tr/min). Voir les instructions de réglage de la soufflante pour toute modification.
16. Vérifiez le régime moteur (tr/min).
17. Vérifiez la tension du moteur. Sur les systèmes triphasés, assurez-vous que toutes les colonnes sont équilibrées.
18. Vérifiez toutes les colonnes afin de vous assurer que le système est équilibré.
19. Réverifiez la pression d'arrivée de gaz au niveau du robinet d'arrêt pour le propane. La pression maximum d'arrivée pour l'un ou l'autre (1,5 kPa (6 po pd'eau) pour le gaz naturel ou de 2,75 kPa (11 po pd'eau) pour le gaz est de 14 po C.E. Si la pression d'arrivée dépasse cette valeur, il faudra ajouter un détendeur en amont du robinet de gaz mixte.

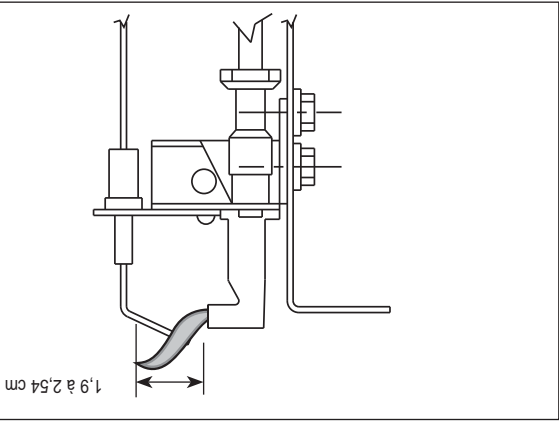


Figure 15.1 - Flamme de veilleuse correcte

1. Créez un appel thermique à partir du thermostat.
2. Retirez le capuchon de la vis de réglage de la veilleuse. Pour l'emplacement, voir la documentation de commande de gaz mixte fournie avec l'appareil.
3. Réglez la longueur de la veilleuse en tournant la vis dans un sens ou dans l'autre pour obtenir une flamme constante de 3/4 à 1 po de longueur et empâtant sur l'extrémité du thermocouple ou de la tige de détection de la flamme de 3/8 à 1/2 po (voir figure 15.1).
4. Remettez le capuchon sur la vis de réglage de la veilleuse.

Pour régler la flamme de la veilleuse

Le brûleur de la veilleuse a été conçu pour brûler correctement à une pression d'admission de 15 à 18 cm C.E. (gaz naturel) et 28 à 35,5 cm C.E. (propane), mais le réglage final doit avoir lieu après l'installation. Si la flamme de la veilleuse est plus courte que sur l'illustration, elle cause de la suie et/ou touche l'échangeur thermique, causant sa panne. Si la flamme de la veilleuse est plus courte que sur l'illustration, elle risque de causer un mauvais allumage et d'engendrer la non-ouverture de la commande de gaz mixte. Une flamme courte peut être causée par un orifice de veilleuse sale. L'état de la flamme de la veilleuse devra être périodiquement observé pour garantir un fonctionnement sans problème.

Réglage du brûleur de la veilleuse

19. Ouvrez le robinet d'arrêt de gaz manuel installé sur le robinet de gaz mixte. Réglez le thermostat pour créer une demande de chauffage et attendez l'allumage de la veilleuse (allumage intermittent). Si la veilleuse ne s'allume pas, purgez sa conduite. Si une purge d'air est requise, déconnectez la conduite de la veilleuse à la sortie du robinet de la veilleuse. La conduite ne doit en aucun cas être purgée dans l'échangeur thermique. Contrôlez la longueur de la flamme de la veilleuse (voir « Réglage de la flamme de la veilleuse »).
20. Une fois la veilleuse allumée, assurez-vous que le robinet de gaz réseau s'ouvre. Contrôlez la pression de gaz au collecteur (voir « Réglage principal du gaz ») et la longueur de la flamme (voir « Réglage du volet d'air ») pendant que la soufflante fonctionne.
21. Inspectez l'état de la flamme principale et, si nécessaire, résolvez les problèmes d'apparence de la flamme (voir « Réglage de la flamme du brûleur » et les figures 28.1 à 28.4).
22. Vérifiez que la séquence de fonctionnement des commandes de gaz est correcte (voir « Séquence de fonctionnement des commandes »).
23. Vérifiez si l'appareil a des dispositifs de commande supplémentaires et réglez-les en suivant les instructions de régulation du gaz.
24. Quand vous vous êtes assurés que l'appareil fonctionne normalement, retirez tous les fils volants utilisés pour les essais.
25. Remettez le couvercle de la boîte de dérivation électrique.
26. Si l'appareil est installé à plus de 2000 pieds, collez l'étiquette incluse dans l'ensemble pour haute altitude et remplissez tous les champs au feutre indélébile.

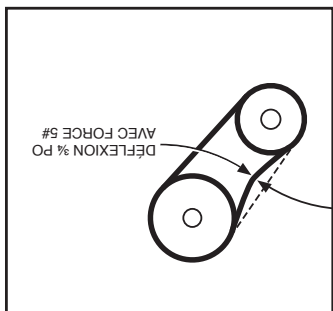


Figure 14.3 – Réglage de la tension de la courroie

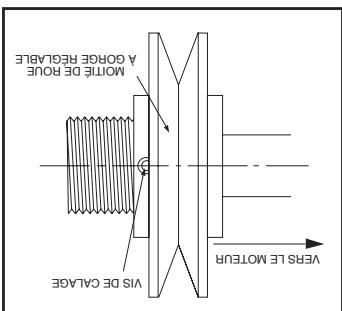


Figure 14.2 – Réglage de la gorge du moteur

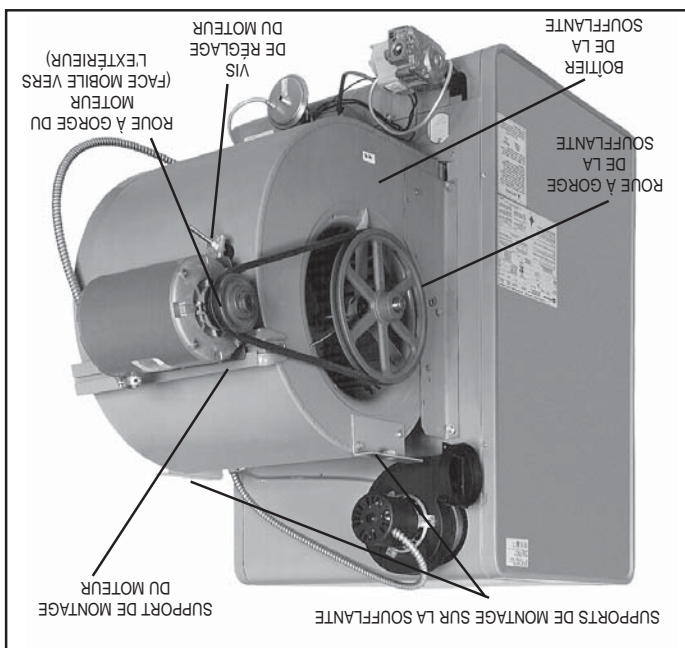


Figure 14.1 - Modèle à soufflante

1. Retirez et jetez la sangle d'attache du moteur, ainsi que la cale d'expédition située sous la vis de réglage de tension de la courroie (pas sur tous les modèles).
2. Pour les moteurs de 3 et 5 HP, montez la roue à gorge sur l'arbre du moteur, puis installez le support de montage. Installez la courroie sur la soufflante et les roues à gorge du moteur.
3. Ajustez la vis de réglage du moteur pour obtenir une déviation de courroie de 19 mm environ avec application de 2,2 kg de force à mi-distance entre les roues à gorge (Figure 14.3). Comme la tension de la courroie diminue sensiblement après une période de rodage initiale, il est nécessaire de revérifier périodiquement la tension.

Procédure d'installation

Une fois la pression statique totale et le débit d'air requis connus, le régime d'exploitation de la soufflante pourra être déterminé et les réglages de la BDP350 doit être utilisés avec une soufflante et des filtres fournis par Modine attachés à des gaines fournies par un tiers. L'appareil doit déplacer 6 481 p3/m³/m d'air face à une pression statique externe de 0,2 po de C.E., qui doit être ajoutée à la chute de pression causée par le filtre, pour une chute de pression totale de 0,4 po de C.E. Le tableau des performances à la page 20 pour un BDP350, à 6481 p3/m³ et une pression statique de 0,4 po de C.E. indique que l'appareil exige un moteur de 5 HP avec un entraînement -207 et que la roue à gorge du moteur doit être réglée à 0,5 tour d'ouverture pour que le régime de la soufflante atteigne 1050 tr/min.

Si un aérateur doit être utilisé avec des gaines ou des buses, etc., la pression statique externe totale à laquelle l'appareil doit fonctionner et le débit d'air requis doivent être connus avant que l'appareil puisse être correctement réglé. Tout appareil ajouté à l'extérieur de l'appareil et par lequel l'air doit passer cause une résistance au débit d'air appelé « perte de pression ».

Si des filtres Modine sont utilisés, la perte de pression à travers les filtres est fournie parmi les données de performance, à la page 20. Si des buses de refoulement fournies par Modine sont utilisées, la chute de pression causée par les buses se trouve indiquée en bas de la page 23. Si des filtres, des buses ou des gaines doivent être utilisées avec l'appareil et qu'elles ne sont pas fournies par Modine, l'ingénieur-concepteur ou le sous-traitant chargé de l'installation devra déterminer la perte de pression pour que les appareils externes ajoutés ou les gaines arrivent à la pression statique externe totale à laquelle l'appareil doit fonctionner.

Après les branchements électriques, vérifiez la rotation de la soufflante pour garantir le chauffage soufflé. Au besoin, intervertissez les fils pour inverser la rotation de la soufflante. Démarrez le moteur du ventilateur et vérifiez le régime de la roue à gorge de la soufflante à l'aide d'un tachymètre manuel ou stroboscopique. Le régime doit correspondre aux régimes indiqués sous Données de performance, à la page 20. Un moteur à une vitesse à roue à gorge réglable est fourni avec ces appareils. Si une modification du régime du ventilateur de la soufflante est requis, ajustez comme suit la roue à gorge du moteur : **REMARQUE : N'allumez pas l'appareil tant que la soufflante n'est pas réglée; cela pourrait causer une surchauffe.**

Réglage de la soufflante

1. **Coupez l'alimentation avant d'effectuer les réglages de régime de la soufflante.** Pour déterminer le régime de la soufflante adéquat, reportez-vous à « Détermination du régime de la soufflante », page 13 et aux données de performance de la page 20.
 2. Desserrez la vis de calage sur l'extérieur de la roue à gorge du moteur.
 3. Desserrez la vis de calage sur l'extérieur de la roue à gorge du moteur (Figure 14.2).
 4. Pour réduire le régime de la soufflante, tournez l'extérieur de la roue à gorge du moteur dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
 5. Pour l'augmenter, tournez dans le sens des aiguilles d'une montre.
 6. Resserrez la vis de calage de la roue à gorge du moteur, remettez la courroie, puis resserrerz l'assise du moteur. Ajustez la vis de réglage du moteur de sorte à obtenir une déviation de courroie de 3/4 po avec application de 5 livres de force à mi-distance entre les roues à gorge de la soufflante et du moteur (Figure 14.3). Comme la tension de la courroie diminue sensiblement après une période de rodage initiale, il est nécessaire de revérifier périodiquement la tension pour garantir le réglage correct de la courroie.
 7. Assurez-vous que les roues à gorge sont alignées. Réalignez-les au besoin.
 8. Revérifiez le régime de la soufflante après réglage.
 9. Vérifiez l'intensité du moteur. Ne dépassez pas l'intensité indiquée sur la plaque signalétique du moteur. Ralentissez la soufflante au besoin.
 10. Vérifiez l'augmentation de la température de l'air à travers l'appareil. Comparez-la aux valeurs du tableau des performances, page 20, pour garantir la circulation d'air réelle souhaitée.
 11. Si des réglages s'imposent, revérifiez l'intensité du moteur après le réglage final du régime de la soufflante.
- Une tension excessive engendrera l'usure des roulements et du bruit.
4. Les roulements de la soufflante sont lubrifiés à vie; toutefois, avant la mise en marche initiale de l'appareil, l'arbre de la soufflante devrait être lubrifié au niveau des roulements avec de l'huile SAE 20. Cela permettra de réduire la friction initiale et d'amorcer l'écoulement du lubrifiant plastique.
5. Établissez les branchements électriques comme décrit à la section « Branchements électriques », à la page 13.

AVERTISSEMENT

1. Débrancher l'alimentation avant d'effectuer des branchements pour éviter tout risque d'électrocution et d'endommagement de l'appareil.
2. Tous les branchements et câblages doivent être faits en stricte conformité avec le schéma fourni avec l'appareil. Tout câblage différent de celui du schéma peut créer des risques de dommages matériels ou de blessures.
3. Tout câblage usine d'origine exigeant un remplacement doit être remplacé par un câble d'indice thermique nominal de 105 °C.
4. Assurez-vous que la tension d'alimentation n'est pas supérieure de plus de 5 % à la tension nominale inscrite sur la plaque de l'appareil.

ATTENTION

Vérifiez que la tension d'alimentation n'est pas inférieure de plus de 5 % à la tension nominale inscrite sur la plaque de l'appareil.

1. L'installation doit se faire conformément aux codes locaux de la construction ou, à défaut de tels codes, conformément au National Electric Code ANSI/NFPA 70 – dernière édition. Conformément à ce code, l'appareil doit être mis à la terre. Au Canada, le câblage doit être conforme à CSA C22.1, Partie 1, Code électrique.
 2. Deux exemplaires du diagramme de câblage de l'appareil sont fournis avec chaque appareil. Un exemplaire se trouve dans la poche de dérivation électrique, et l'autre se trouve dans la pochette de documentation. Reportez-vous à ce diagramme pour tous les branchements de câbles.
 3. Assurez-vous que tous les composants multi-tension (moteurs, transformateurs, etc.) sont câblés conformément à la tension secteur.
 4. L'alimentation de l'appareil doit être protégée par un interrupteur à fusible ou coupe-circuit.
 5. L'alimentation doit se trouver à $\pm 10\%$ de la tension nominale et les phases doivent être équilibrées à $\pm 2\%$ les unes des autres. Sinon, prévenez le fournisseur d'électricité.
 6. Les branchements électriques externes à installer incluent :
 - a. Branchement de l'alimentation secteur (120, 208, 240, 480 ou 575 volts).
 - b. Thermostats, commutateurs été/hiver ou autre commande accessoire pouvant être fournie (24 volts).
- REMARQUE :** Certains modèles exigent l'utilisation d'un transformateur abaisseur installé sur site. Pour déterminer la tension d'alimentation requise, consultez la plaque signalétique. Des informations supplémentaires se trouvent aux tableaux 19.2 et 19.3 et dans les instructions d'installation du transformateur.
7. Pour l'emplacement de la boîte de dérivation électrique, reportez-vous à la figure 18.1.
 8. Tous les branchements électriques d'alimentation sont établis dans la boîte de dérivation électrique de l'appareil. La basse tension (thermostat et accessoires) peuvent être câblés aux bornes de la boîte de dérivation électrique. Pour l'emplacement des bornes de tous les câbles à basse tension, reportez-vous au diagramme de câblage.

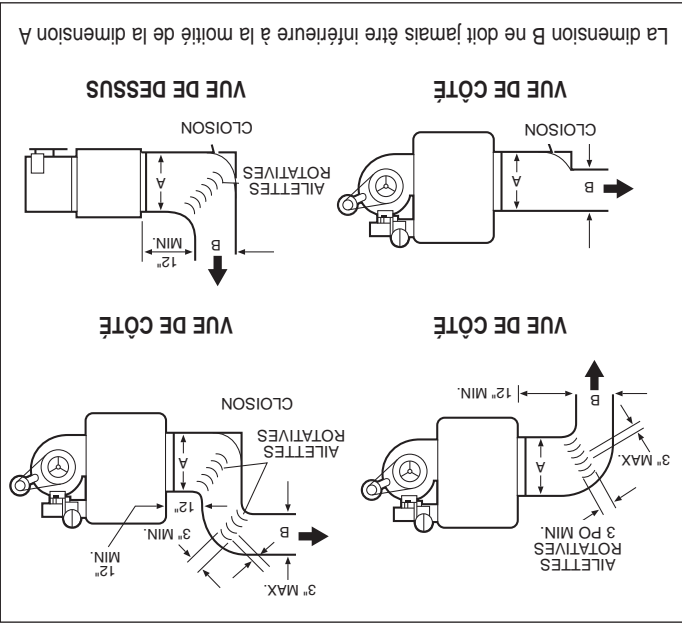
INSTALLATION DE LA CANALISATION

IMPORTANT

N'essayez pas d'attacher des gaines quelconques aux modèles à hélice.

- Lors de l'installation de l'appareil de chauffage, suivez toujours les bonnes pratiques de conception de réseau de gaine pour obtenir la distribution uniforme de l'air à travers l'échangeur de chaleur. Les configurations recommandées apparaissent à la figure 13.1. Lorsque vous installez des appareils à soufflante avec des gaines, vous devez procéder comme suit.
1. Assurez une distribution d'air uniforme sur l'échangeur thermique. Utilisez les ailettes rotatives en cas de besoin. (Voir la figure 13.1.)
 2. Fournissez des panneaux d'accès amovibles dans les gaines côté aval de l'appareil de chauffage. Ces ouvertures doivent être assez grandes pour permettre de voir de la fumée ou de réfléchir la lumière à l'intérieur afin d'indiquer des fuites dans l'échangeur de chaleur et de vérifier les points chauds sur l'échangeur causés par une mauvaise répartition de l'air ou un manque d'air.
 3. Si les gaines sont connectées à l'arrière de l'appareil, utilisez l'ensemble du boîtier de soufflante Modine ou, si vous utilisez un boîtier conçu sur site, maintenez les dimensions du boîtier de la soufflante aux dimensions indiquées à la page 25.

Figure 13.1 - Recommandations pour l'installation de gaines



Exigences supplémentaires pour le modèle à soufflante BDP

Détermination du régime de la soufflante

L'entraînement est le moteur de tous les appareils de chauffage à soufflante sont assemblés à l'usine et ajustés pour un fonctionnement dans des conditions moyennes de débit d'air et sans pression statique extérieure. La roue à gorge doit être réglée au besoin quand l'appareil doit fonctionner avec des débits d'air et/ou des pressions statiques externes non moyens. Le réglage doit toujours se situer dans la plage de performance indiquée à la page 20 et la plage de montée de température indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil.

Pour déterminer le régime de la soufflante et les tours d'ouverture de la roue à gorge corrects, les conditions de fonctionnement doivent être connues. Par exemple, un modèle BDP350 fonctionnant sans pression statique externe (à savoir, pas de gaines, buses, etc.) doit fournir un volume d'air de 6 481 p3/min. Pour cela, l'appareil doit être muni d'un moteur de 5 HP, un entraînement -207 et la roue à gorge de l'entraînement doit être réglée à 2,5 tours pour atteindre un régime de soufflante de 960 tr/min (pour les modèles avec ou sans soufflante, voir le

INSTALLATION – ENSEMBLE D'ACCESSOIRES POUR HAUTE ALTITUDE

Si la valeur de chauffage du gaz fourni est différente des valeurs des tableaux 11.1 et 11.2, utilisez l'équation suivante pour déterminer la pression appropriée au collecteur pour l'altitude et la valeur de chauffage du gaz fourni:

Equation 12.1 - Pression au collecteur pour valeur nominale de gaz réduite

$$MP_{ALT} = \left(\frac{BTU_{TBL}}{BTU_{ACT}} \right)^2 \times MP_{SL}$$

où :

MP_{ACT} = Pression au collecteur (po C.E.) en altitude –
Réglage de pression de gaz pour l'appareil de chauffage installé

BTU_{TBL} = Teneur du gaz en BTU/pi³ –
Tiré du tableau 11.1 ou 11.2 (selon le cas)

BTU_{ACT} = Teneur du gaz en BTU/pi³ –
Obtenu auprès du fournisseur de gaz local

MP_{SL} = Pression au collecteur (po C.E.), au niveau de la mer –
Utilisez 3,5 po C.E. pour le gaz naturel et 10 po C.E. pour le propane

REMARQUE : Seule la pression au collecteur primaire doit être réglée sur les appareils équipés de commandes de gaz à deux étages ou modulation. Aucun réglage de pression au collecteur à feu bas n'est nécessaire sur ces appareils.

INSTALLATION – ENSEMBLE D'ACCESSOIRES POUR HAUTE ALTITUDE

ENSEMBLE D'ACCESSOIRES POUR HAUTE ALTITUDE

Régler de pression au collecteur

La pression d'arrivée dans l'appareil doit être confirmée dans les limites acceptables (6 à 7 po C.E. pour le gaz naturel et 11 à 14 po C.E. pour le gaz propane) avant d'ouvrir le robinet d'arrêt, faite de quoi le robinet de gaz mixte risque d'être endommagé.

Les appareils de chauffage utilisant du **gaz naturel** ont des robinets de gaz réglés pour l'usine à une pression au collecteur de 3,5 po C.E. à une pression d'arrivée de 7 po C.E.

Les appareils qui utilisent du **gaz propane** sont réglés pour une pression au collecteur de 10 po C.E. à une pression d'arrivée de 14 po C.E.

Une installation à plus de 2000 pieds d'altitude exige le réglage de la pression au collecteur comme décrit.

Gaz à valeur de chauffage diminuée et calcul de pression au collecteur

Certains fournisseurs de gaz pourront réduire la teneur en BTU (valeur de chauffage) du gaz fourni en altitude à une autre valeur que 1050 BTU/pi³ pour le gaz naturel ou 2500 BTU/pi³ pour le propane pour permettre l'utilisation de certains appareils de chauffage sans régler la pression au collecteur. C'est pourquoi il est nécessaire de contacter le fournisseur de gaz pour en savoir plus sur le type de gaz et la teneur en BTU (valeur de chauffage) avant d'utiliser un appareil de chauffage. Les tableaux 11.1 et 11.2 indiquent les valeurs de chauffage diminuées standard (4 % pour 1000 pieds d'altitude aux États-Unis et 10 % entre 2001 et 4500 pieds d'altitude au Canada) des gaz naturel et propane à différentes altitudes. Si le fournisseur livre du gaz avec des valeurs de chauffage comme indiqué aux tableaux 11.1 et 11.2, la pression au collecteur doit être réglée à 3,5 po C.E. pour le gaz naturel et à 10 po C.E. pour le propane.

REMARQUE : Seule la pression de gaz à feu fort doit être ajustée, la pression de gaz à feu bas doit rester la même.

Tableau 11.2 - Valeurs de chauffage du gaz propane selon l'altitude

Altitude (pi)	E.-U.	Canada
0 à 2000	2500	2500
2001 à 3000	2212	
3001 à 4000	2123	2250
4001 à 4500	2080	
4501 à 5000	2038	2038
5001 à 6000	1957	1957
6001 à 7000	1879	1879
7001 à 8000	1803	1803
8001 à 9000	1731	1731
9001 à 10000	1662	1662

① ② ③ ④

Sélection de la pression et de l'ensemble corrects

Pour déterminer la pression de collecteur correcte en altitude et si nécessaire, l'ensemble de pressostat d'air de combustion correct, le numéro de modèle complet de l'appareil de chauffage, le combustible à utiliser et l'altitude à laquelle l'appareil sera installé doivent être connus. Pour obtenir les renseignements nécessaires sur l'appareil, consultez la plaque du numéro de série.

Une fois en possession de ces informations, consultez les tableaux de pressions de gaz et de sélection aux tableaux 11.1 à 11.3. Les tableaux de pression sont divisés par altitude, type de combustible et pays d'installation du produit. Les tableaux de sélection sont divisés par type de produit, altitude et type de combustible. Dans le cas d'une conversion du gaz naturel au propane et d'une utilisation à haute altitude, un ensemble de conversion au propane et un ensemble de pressostat devra être utilisé (le cas échéant). Les tableaux de sélection incluent le suffixe d'ensemble adéquat, si nécessaire.

Les valeurs nominales d'entrée standard des appareils au gaz de Modine sont certifiées par ETL. À plus de 2 000 pieds, la norme ANSI Z223.1 exige la réduction des valeurs nominales de 4% tous les 1 000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Au Canada, l'ACNOR exige la réduction des valeurs nominales de 10 % à plus de 2 000 pieds d'altitude. Les instructions de réglage en haute altitude et les ensembles de pressostat listés dans ce manuel concernent les appareils qui seront installés à plus de 2 000 pieds. Ces méthodes et ensembles sont conformes aux exigences ANSI Z223.1 et ACNOR.

Si un appareil doit être installé à plus haute altitude ET converti d'un service gaz naturel à gaz propane, un ensemble de conversion au propane doit être utilisé avec les méthodes de réglage de pression et les ensembles de pressostat listés dans ce manuel. Pour les instructions de sélection et d'installation pour les kits de conversion au propane, consultez la toute dernière version du manuel Modine 75-511.

Tableau 11.1 - Valeurs de chauffage du gaz naturel selon l'altitude

Altitude (pi)	E.-U.	Canada
0 à 2000	1050	1050
2001 à 3000	929	
3001 à 4000	892	945
4001 à 4500	874	
4501 à 5000	856	856
5001 à 6000	822	822
6001 à 7000	789	789
7001 à 8000	757	757
8001 à 9000	727	727
9001 à 10000	698	698

① ② ③ ④

Tableau 11.3 - Ensemble haute altitude pour PDP/BDP

Taille de modèle	150-400		Non requis	Etiquette seulement	Etiquette seulement	Etiquette seulement	Etiquette seulement
	Détails	Suffixe d'ensemble					
	0 à 2000 pi	2001 à 4500 pi	2001 à 4500 pi	Etiquette seulement	Etiquette seulement	Etiquette seulement	Etiquette seulement
	4501 à 5000 pi	5001 à 6500 pi	6501 à 7500 pi	Etiquette seulement	Etiquette seulement	Etiquette seulement	Etiquette seulement
États-Unis et Canada							

① Pour les ensembles Étiquette seulement, le numéro de référence Modine 5H0807146005 doit être inscrit et attaché à l'appareil par l'installateur. Contactez le représentant Modine local au 1.866.828.4328 (HEAT).

① Les valeurs indiquées correspondent à une pression au collecteur de 3,5 po C.E.; pour les autres valeurs de teneur en BTU (disponibles auprès de votre fournisseur local), utilisez l'équation 12.1 pour calculer la pression au collecteur.

② Les valeurs indiquées correspondent à une pression au collecteur de 10 po C.E.; pour les autres valeurs de teneur en BTU (disponibles auprès de votre fournisseur local), utilisez l'équation 12.1 pour calculer la pression au collecteur.

③ Si l'appareil est installé à plus de 2000 pieds, vous devrez peut-être remplacer un pressostat. Reportez-vous au tableau 11.3 pour voir si un changement de pressostat est nécessaire.

④ Les valeurs nominales de chauffage du gaz sont réduites de 4 % tous les 1000 pieds d'altitude aux États-Unis et de 10 % entre 2000 et 4500 pieds d'altitude au Canada, conformément aux normes ANSI Z223.1 et ACNOR-B149, respectivement.

AVERTISSEMENT

1. Toutes les tuyauteries de gaz extérieures doivent être soumises à des essais de pression et d'étanchéité avant la mise en marche. Ne recherchez jamais les fuites avec une flamme nue. Utilisez plutôt de l'eau savonneuse ou un produit équivalent.
2. La pression de gaz au régulateur de l'appareil ne doit jamais dépasser 14 po C.E. (1/2 psi).
3. Pour réduire les risques de condensation, le pouvoir calorifique minimum du gaz (au niveau de la mer) ne doit pas être inférieur de plus de 5 % à la valeur minimale nominale figurant sur la plaque signalétique de l'appareil ou de 5 % à la valeur la plus basse des appareils à double alimentation.

ATTENTION

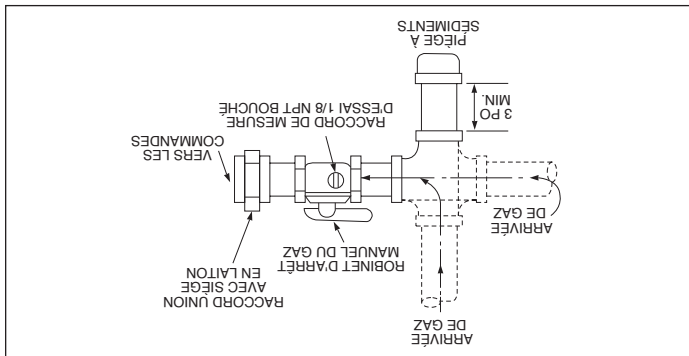
1. La purge de l'air des tuyauteries de gaz doit se faire selon la procédure ANSI Z223.1 (NFPA 54) – dernière édition ou aux codes CSA B149 pour le Canada.
2. Pour l'essai d'étanchéité des tuyauteries d'alimentation en gaz, l'appareil et son régulateur de gaz combiné doivent être isolés pour tout essai fait à une pression dépassant 3,5 kPa (1/4 po d'eau ou 0,5 psi) (1/2 psi).
3. L'appareil devrait être isolé de la conduite d'alimentation en gaz par la fermeture d'un robinet d'arrêt manuel posé à l'installation. Ce robinet d'arrêt doit être dans un rayon de 6 pi autour de l'appareil. Fermez l'arrivée générale de gaz avant d'installer l'appareil.

IMPORTANT

Pour éviter une défaillance prématurée de l'échangeur de chaleur, l'apport calorifique du gaz utilisé ne doit pas excéder de plus de 5 % la valeur nominale inscrite sur la plaque signalétique de l'appareil.

1. L'installation doit se faire conformément aux codes locaux de la construction ou, à défaut de tels codes, conformément au National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1 (NFPA 54) – dernière édition. Au Canada, l'installation doit se faire conformément à la norme CSA B149.1.
2. Les tuyauteries doivent être conformes aux exigences locales et nationales pour le type et le volume de gaz, ainsi que les pertes de charge admissibles dans les lignes. Consultez le tableau 10.1 pour déterminer les débits (pi³/h) pour le type de gaz et la capacité de l'appareil à installer. À partir de la valeur du débit et de la longueur de tuyau nécessaire, déterminez le diamètre de tuyau en consultant le tableau 10.2. Si plusieurs appareils sont desservis par le même réseau, il faut tenir compte de la capacité totale, du débit total et de la longueur totale. N'utilisez pas de tuyau plus petit que 1/2 po de C.E. Le tableau 10.1 est établi pour une perte de charge de 0,3 po de C.E. entre la conduite principale du bâtiment et l'appareil de chauffage. La pression du gaz à l'entrée de l'appareil doit être de 6 à 7 po C.E. pour le gaz naturel et de 11 à 14 po C.E. pour le propane. En déterminant le diamètre de la conduite d'alimentation, il faut s'assurer que ces pressions seront respectées à l'entrée de l'appareil malgré la perte de charge de 0,3 po C.E. admise dans la tuyauterie. Si une perte de charge de 0,3 po C.E. est excessive, consultez le manuel Gas Engineers Handbook pour déterminer la section des tuyaux de gaz.
3. Installez un raccord union à joint rodé avec un siège en laiton et un robinet d'arrêt manuel adjacent à l'appareil pour les arrêts manuels d'urgence et l'entretien des commandes, comportant un raccord 1/8 po NPT avec bouchon obturateur, pour pouvoir brancher un manomètre (voir la figure 10.1).
4. Utilisez deux clés pour raccorder la tuyauterie du site aux appareils. Ajoutez un collecteur de sédiments en amont de chaque appareil et dans la tuyauterie s'il n'est pas possible d'éviter les points bas (voir la figure 10.1).
5. Si des essais de pression et d'étanchéité doivent être faits à plus de 36 cm (14 po) d'eau (1/2 psi), fermez le robinet d'arrêt installé sur site, déconnectez l'appareil et sa commande de gaz mixte de l'arrivée de gaz et bouchez l'arrivée de gaz avant le test. Lorsque vous testez des pressions de 35,5 cm C.E. (1/2 psi) ou inférieures, fermez le robinet d'arrêt manuel sur l'appareil avant d'effectuer le test.

Figure 10.1 - Installation pour raccorder à sédiments et robinet d'arrêt manuel pour raccorder au gaz



① En position OFF, la manette du robinet d'arrêt de gaz doit être perpendiculaire au tuyau.

Tableau 10.1 - Pression au collecteur et consommation de gaz au niveau de la mer ①

Taille de modèle	Pression au collecteur (po C.E.)		Diam. forêt pour office	pi cubes/h	Gal/H Propane
	Natuel	Propane			
150	138,1	58	21	138,1	166,7
	-	39			
	-	70			
175	-	43	28	190,5	80
	-	80			
	-	2,19			
200	-	42	25	238,1	100
	-	2,74			
	-	36			
250	-	18	18	285,7	120
	-	3,29			
	-	39			
300	-	333,3	21	333,3	140
	-	3,84			
	-	41			
350	-	381	23	381	160
	-	4,38			
	-	42			
400	-	438	25	438	160
	-	4,38			
	-	42			

Tableau 10.2 - Capacités de gaz – Gaz naturel ① ②

Longueur de tuyau (pi)	1/2 po		3/4 po		1 po		1-1/4 po		1-1/2 po	
	2 po	3050	10	132	278	520	1050	1600	3050	2 po
150	31	64	120	130	150	170	180	215	245	270
125	34	72	130	140	160	180	215	245	270	290
100	38	79	150	160	180	215	245	270	290	310
80	43	90	170	180	215	245	270	305	330	350
70	46	96	180	190	215	245	270	305	330	350
60	50	105	195	205	245	270	305	330	350	370
50	56	115	215	225	245	270	305	330	350	370
40	63	130	245	255	270	305	330	350	370	390
30	73	152	285	295	305	330	350	370	390	410
20	92	190	350	360	370	390	410	430	450	470
10	132	278	520	530	540	560	580	600	620	640

① Capacités en pieds-cubes par heure dans des tuyaux de nomenclature 40 avec une chute de pression maximum de 0,3 po de CE avec une pression gazeuse de 14 po de CE. La densité est de 0,60 pour le gaz naturel et de 1,50 pour le propane.

② Pour obtenir la capacité de tuyaux contenant du propane, divisez la capacité pour le gaz naturel par 1,6. Exemple : quelle est la capacité d'un tuyau à propane de 60 pi x 1-1/4 po? Sa capacité pour le gaz naturel est de 400 pi³/h. Divisez cette valeur par 1,6 pour obtenir 250 pi³/h pour le propane.

INSTALLATION – EVACUATION

Section C – Installation des systèmes d'évacuation horizontale de catégorie III.

C1. Cette section s'applique aux systèmes d'évacuation horizontale de catégorie III et complète les prescriptions de la section A – Instructions générales – Tous modèles.

C2. Conduit horizontal débouchant horizontalement (sur le côté du bâtiment).

C3. Sceller toutes les coupures et les joints des tuyaux à paroi simple non étanches avec du ruban métallique ou Silastic pour des températures allant jusqu'à 205 °C (400 °F). Le ruban doit être enroulé deux fois autour du tuyau. Pour les systèmes d'évacuation à simple paroi, une section continue de tuyau d'évacuation à double paroi peut être utilisée dans le système d'évacuation pour la traversée du mur jusqu'au chapeau d'évacuation listé. Il est interdit d'accomplir de deux tuyaux à double paroi dans une même installation d'évacuation horizontale à cause de l'impossibilité de vérifier l'étanchéité des raccords du tuyau intérieur. Les systèmes de ventilation de catégorie III énumérés par une agence reconnue à l'échelle nationale et correspondant aux diamètres spécifiés peuvent être utilisés. Différents matériaux de tuyau de ventilation peuvent ne pas être mélangés. Voir le point A10 de la section A – Instructions générales – Tous modèles pour les transitions entre double paroi et simple paroi.

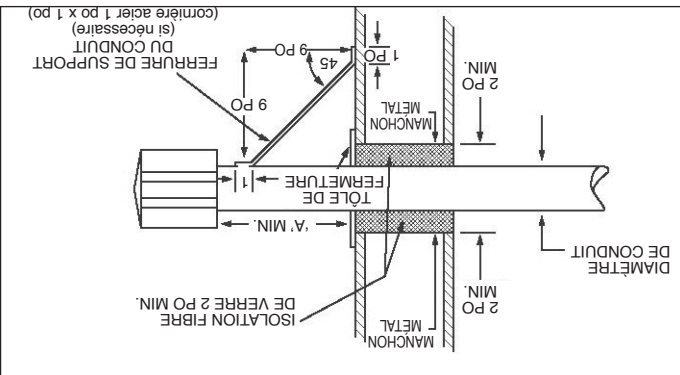
C4. Pour les longueurs totales minimales et maximales des tuyaux afin de rendre le système le plus rectiligne possible, consultez le tableau 9.1. La longueur équivalente d'un coude de 90° est de 6 pi pour 5 po de diamètre et de 7 pi pour 6 po de diamètre.

C5. Tous les systèmes d'évacuation horizontale de catégorie III doivent être terminés avec un chapeau de cheminée listé. Le chapeau doit se terminer à une distance minimum au-delà de la surface du mur extérieur, comme illustré à la figure 9.2 et au tableau 9.1. La cheminée doit être soutenue, comme illustré à la figure 9.1. Des précautions doivent être prises pour éviter la dégradation des matériaux de couverture par les produits de combustion.

Tableau 9.1 - Dimension entre le chapeau de cheminée et le mur extérieur

Chapeau de cheminée	"A" min.
Selkirk, Starkap ou Constant Air-Flo 2433	12 po
Gary Metals 1092 ou Modine 5H072285	6 po
Tjernlund VH1	0 po

Figure 9.1 - Construction d'une traversée à travers une paroi combustible et support de cheminée

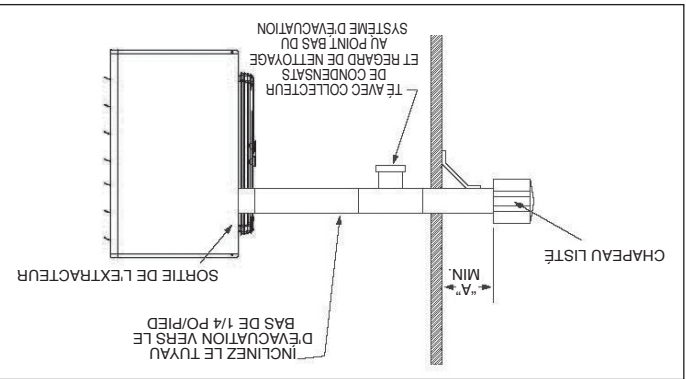


C6. Si la condensation risque d'être un problème, le système d'évacuation ne doit pas déboucher au-dessus d'une voie publique ou d'une zone où le condensat ou la vapeur pourrait créer une nuisance ou un danger, ou pourrait affecter le fonctionnement du régulateur ou des ouvertures de régulation de pression, ou bien d'autres équipements.

C7. Le système d'évacuation ne doit pas desservir plus d'un appareil de chauffage et ne doit pas servir à d'autres fins.

C8. Pour une évacuation horizontale, il faut maintenir une pente montante de 21 mm par pied (1/4 po par pied) vers l'aval et placer un té d'égouttement avec bouchon de nettoyage, comme illustré à la figure 9.2. Sous réserve de l'accord des autorités locales, une pente de 21 mm par mètre (1/4 po par pied) vers l'aval est acceptable avec un té d'égouttement avec bouchon de nettoyage près de la sortie, comme illustré à la figure 9.2, ou encore un écoulement direct du condensat au bout du tuyau.

Figure 9.2 - Ventilation horizontale



C9. Dans le cas d'un chapeau de cheminée situé sous un avant-toit, la distance du porte-à-faux ne doit pas dépasser 61 cm (24 po). Les dégagements par rapport aux surfaces combustibles d'un conduit d'évacuation extérieur doivent être de 24 cm (12 po) au minimum. Consultez le National Fuel Gas Code pour les exigences additionnelles relatives aux avant-toits ayant des ouvertures de ventilation.

C10. Une fois l'installation du système d'évacuation terminée, passez à la section intitulée « Installation – Raccorderments de gaz ».

INSTALLATION – ÉVACUATION

Section B – Installation des systèmes d'évacuation verticale

B1. Cette section s'applique aux systèmes d'évacuation verticale de catégorie I et complète les prescriptions de la section A – Instructions générales – Tous modèles.

B2. Les systèmes à évacuation verticale se terminent verticalement et leurs dimensions doivent être conformes au National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1 (NFPA 54) – dernière édition.

B3. La partie horizontale du conduit ne doit dépasser 75% de la hauteur verticale (Exemple : Si la hauteur est 3 m (10 pi), la partie horizontale ne doit pas dépasser 2,3 m (7,5 pi)).

B4. Il est recommandé de toujours poser un té dont la branche verticale munie d'un bouchon servira à collecter les liquides, comme sur la figure 8.1.

B5. Le niveau de l'orifice de sortie doit être à au moins 5 pi au-dessus du raccord de l'appareil.

B6. Tous les appareils de chauffage à évacuation verticale de catégorie I doivent être raccordés à un système d'évacuation conforme à une norme reconnue, doublée d'un matériau intérieur approuvé par l'autorité compétente. L'évacuation vers une cheminée en maçonnerie n'est pas permise. Pour les instructions d'évacuation commune, reportez-vous au National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1 (NFPA 54) – dernière édition.

B7. Utilisez un chapeau de cheminée approuvé pour réduire le retoulement de tirage et l'entrée d'eau de pluie dans le tuyau.

B8. Il est recommandé d'utiliser des tuyaux à double paroi, bien que les tuyaux à simple paroi soient permis si les prescriptions du « National Fuel Gas Code » sont observées.

B9. Les conduits verticaux doivent se terminer à des distances horizontales et verticales minimales des lignes de toiture et des murs ou obstacles adjacents. Ces distances minimales sont les suivantes (selon les exigences du National Fuel Gas Code pour des diamètres de conduit inférieures à 12 po) :

• Pour des conduits d'évacuation à double paroi et une distance horizontale de tout mur vertical ou obstacle similaire, le conduit doit se terminer au-dessus du toit, conformément à la figure 8.1 et au tableau 8.1.

• Pour des conduits d'évacuation à double paroi et une distance horizontale de tout mur vertical ou obstacle similaire, le conduit doit se terminer à au moins 2 pi au-dessus du point le plus haut de sa traversée du toit et à au moins 2 pi au-dessus de toute partie horizontale du bâtiment dans un rayon de 10 pi. Voir la figure 8.1.

Tableau 8.1 - Hauteur minimale de l'orifice de sortie le plus bas au-dessus du toit

Hauteur X (po)	Pente du toit	Hauteur min. H (pi) ①
0-6	Plat à 6/12	1
6-7	6/12 à 7/12	1,25
7-8	7/12 à 8/12	1,50
8-9	8/12 à 9/12	2
9-10	9/12 à 10/12	2,50
10-11	10/12 à 11/12	3,25
11-12	11/12 à 12/12	4
12-14	12/12 à 14/12	5
14-16	14/12 à 16/12	6
16-18	16/12 à 18/12	7
18-20	18/12 à 20/12	7,50
20-21	20/12 à 21/12	8

① Il faut tenir compte de la couche de neige prévisible.

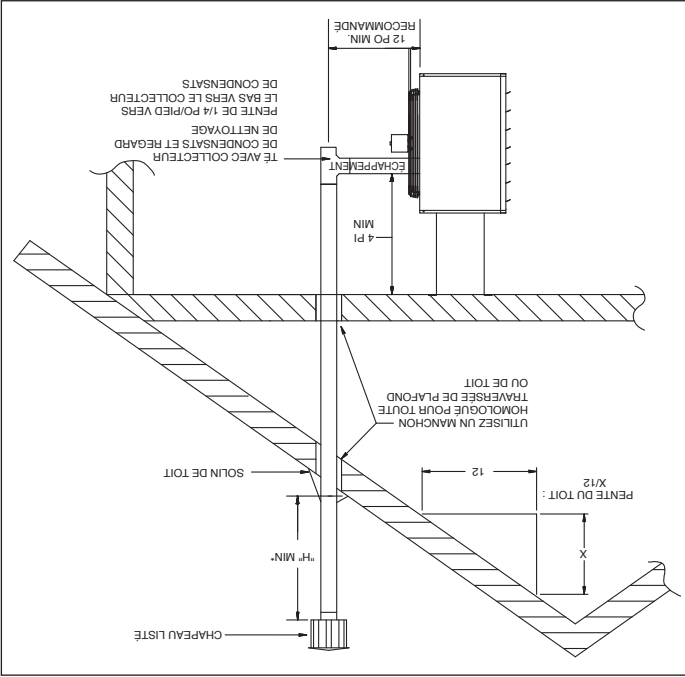


Figure 8.1 - Système de ventilation verticale de catégorie I

• Pour des conduits d'évacuation à simple paroi débouchant à une distance horizontale de 10 pi ou plus d'une partie quelconque d'un bâtiment, le conduit doit se prolonger sur au moins 2 pi au-dessus du point le plus haut où le conduit sort du toit et à 2 pi au-dessus de toute partie du bâtiment située dans un rayon horizontal de 10 pi.

• Pour des conduits d'évacuation à simple paroi débouchant à moins de 10 pi horizontalement de toute partie du bâtiment, le conduit doit se terminer à 2 pi au-dessus de ladite partie.

INSTALLATION – ÉVACUATION

A10. Si le tuyau traverse une cloison ou un plancher INTÉRIEUR, la traversée doit être munie d'un manchon métallique ayant un diamètre de 10 cm (4 po) de plus que le tuyau. Si le tuyau est situé entre l'appareil et la traversée du mur ou du plancher à une longueur supérieure à 1,8 m (6 pi), le manchon peut avoir un diamètre de 5 cm (2 po) seulement de plus que le tuyau. S'il n'y a pas de manchon de traversée, tous les matériaux combustibles doivent être découpés pour assurer un dégagement d'au moins 15 cm (6 po) tout autour du tuyau. Sous réserve de l'accord des autorités compétentes locales, une évacuation de type B peut être utilisée comme dernier tronçon du conduit d'évacuation pour maintenir une distance par rapport aux combustibles lors du passage à travers le mur ou le plancher. Voir la figure 6.1 Tout matériau utilisé pour boucher cette ouverture doit être incombustible.

A11. Toutes les rives et tous les joints des tuyaux à simple paroi doivent être scellés avec du ruban métallique ou Silastic certifié pour 400 °F. Le ruban doit être enroulé deux fois autour du tuyau. Une section continue de tuyau d'évacuation à double paroi peut être utilisée dans le système d'évacuation pour la traversée du mur jusqu'au chapeau d'évacuation listé. Voir le point A12 de la section A – Instructions générales – Tous modèles pour les transitions entre double paroi et simple paroi.

A12. Instructions générales pour l'installation du tuyau de chapeau à double paroi (Type B) :

Raccordement d'un chapeau de cheminée à paroi simple à un tuyau d'évacuation à double paroi (type B) :

1. Recherchez la flèche « de sens » sur le tuyau d'évacuation.
2. Fixez le chapeau de cheminée à l'extrémité du tuyau d'évacuation à double paroi.
3. Percez (3) avant-trous à travers le tuyau et le chapeau de cheminée. Utilisez des vis à tête de 3/4 po pour fixer le chapeau au tuyau. Ne serrez pas trop.

Comment fixer un tuyau d'évacuation à paroi simple à un tuyau de cheminée à double paroi (type B) :

1. Entoncez le tuyau à simple paroi dans la paroi interne du tuyau à double paroi.
 2. Percez trois avant-trous à travers les deux épaisseurs des tuyaux. Utilisez des vis à tête de 3/4 po pour fixer les deux tuyaux. Ne serrez pas trop.
 3. L'espace annulaire entre les tuyaux à double et à simple paroi doit être scellé, mais il n'est pas nécessaire de remplir tout le volume. Pour fermer l'ouverture annulaire, appliquez un large boudin de Silastic 400°F (205°C).
- A13. Les dégagements doivent être maintenus jusqu'à la sortie du conduit d'évacuation :

Tableau 7.1 - Information concernant les dégagements des conduits d'évacuation

Structure	Dégagements minimums pour les conduits d'évacuation
Prise d'air forcé à moins de 10 pi	3 pi au-dessus
Prise d'air de combustion d'un autre appareil	6 pi dans toutes les directions
Porte, fenêtre, prise d'air libre, ou autre ouverture du bâtiment	4 pi horizontalement ou en dessous 1 pi au-dessus
Compteur électrique, compteur à gaz, régulateur de gaz ou équipement ①	4 pi horizontalement (É.-U.) 6 pi horizontalement (Canada)
Régulateur de gaz	3 pi horizontalement (É.-U.) 6 pi horizontalement (Canada)
Mur ou parapet de bâtiment adjacent	6 pi toutes directions
Passage public adjacent	7 pi toutes directions
Niveau du sol	3 pi au-dessus

A14. Cet appareil ne doit PAS être relié à une cheminée en maçonnerie. A15. N'utilisez PAS de registres ni d'autres accessoires dans les conduits d'évacuation ou d'air de combustion.

A16. Le système d'évacuation doit être exclusif à un seul appareil et aucun autre appareil ne doit être ventilé par son biais.

A17. Des précautions doivent être prises pour éviter la dégradation des matériaux de couverture par les produits de combustion.

A18. Un tuyau d'évacuation à simple paroi ne doit pas traverser un grenier inoccupé, une cloison, un vide de construction ou un plancher.

A19. Dans les régions où la température d'hiver utilisée pour le calcul à 99 % est inférieure à 0 °C (32 °F), il n'est pas permis d'utiliser des tuyaux simples pour l'évacuation à l'extérieur des gaz de combustion.

A20. Le chapeau de cheminée doit être :

Tableau 7.2 - Chapeaux de cheminée

Taille de modèle	Réf. Modline	Autres chapeaux listés
150-200	5H07222850001	Style Gary Steel 1092, Termilund VH1, Starkap, Selkirk ou Constant Air-Fio 2433
250-400	5H07222850001	

A21. Si un retourlement vers la gauche (face à l'avant de l'appareil de chauffage avec l'air soufflant dans le visage) est souhaité, l'extracteur motorisé peut être tourné de 180°. Pour cela, enlevez les vis du collet de ventilation, tournez l'extracteur, puis remettez les vis.

A22. En plus de ces instructions générales, il convient d'observer les instructions particulières données pour les systèmes d'évacuation des types vertical catégorie I ou horizontal catégorie III. Les différences sont mises en évidence ci-dessous :

Tableau 7.3 - Exigences ANSI pour les conduits d'évacuation des appareils de chauffage

Catégorie	Description	Exigences d'évacuation
I	Pression d'évacuation négative sans condensation	Suivre les exigences d'évacuation standard
II	Pression d'évacuation négative avec condensation	Le condensat doit pouvoir s'égoutter.
III	Pression d'évacuation positive sans condensation	Le conduit d'évacuation doit être étanche aux gaz
IV	Pression d'évacuation positive avec condensation	Le tuyau d'évacuation doit être étanche aux liquides et aux gaz. Le condensat doit pouvoir s'égoutter.

Remarque : Les tuyaux de raccordement desservant des appareils de catégorie I ne doivent pas être reliés à une partie d'un système d'évacuation à tirage mécanique fonctionnant avec une pression positive.

Évacuation verticale catégorie I

- Conduit vertical débouchant verticalement (vers le haut) (exemple à la figure 8.1).
- La partie horizontale du circuit ne doit dépasser 75% de la hauteur verticale (Exemple : Si la hauteur est 3 m (10 pi), la partie horizontale ne doit pas dépasser 2,3 m (7,5 pi).
- Le niveau de la sortie du système d'évacuation doit être à au moins 1,5 m (5 pi) au-dessus du raccord de l'appareil.
- Si le système d'évacuation respecte TOUTES ces exigences (voir l'exemple de la figure 8.1), passez à la section B – Installation des systèmes d'évacuation verticale. Dans tous les autres cas, passez à la section suivante « Détermination du système d'évacuation horizontal Catégorie III ».
- Conduit horizontal débouchant horizontalement (sur le côté du bâtiment) (exemple à la figure 9.2).
- Un système d'évacuation qui se termine verticalement, mais comporte une partie horizontale de plus de 75 % de sa hauteur verticale est considéré comme horizontal.
- Les configurations d'évacuation horizontales appartiennent à la catégorie III. Des exigences supplémentaires sont traitées à la Section C - Installation de système d'évacuation horizontale de catégorie III.

Évacuation horizontale de catégorie III



AVERTISSEMENT

1. Un système d'évacuation est obligatoire pour les appareils de chauffage au gaz – ne les faites jamais fonctionner sans évacuation des gaz.
2. Un extracteur intégré assure la circulation des gaz – il est inutile ou interdit d'installer un dispositif d'extraction externe supplémentaire.
3. Si un appareil de chauffage existant est remplacé, vous devrez peut-être redimensionner les systèmes d'évacuation des gaz. Un système de ventilation de diamètre insuffisant peut causer des refoulements de gaz brûlés ou la formation de condensat. Reportez-vous au National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 (NFPA 54) ou à la dernière édition de la norme CSA B149.1. Le non-respect de ces instructions peut se solder par des blessures graves, voire mortelles.
4. Il est interdit d'accoupler deux longueurs de tuyau à double paroi dans une même installation d'évacuation horizontale à cause de l'impossibilité de vérifier l'étanchéité des raccords du tuyau intérieur.

ATTENTION

L'installation doit se faire conformément aux codes locaux de la construction ou, à défaut de tels codes, conformément au National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1 (NFPA 54) - dernière édition. Au Canada, l'installation doit se faire conformément à la norme CSA B149.1.

Les circuits d'évacuation des modèles PDP/BDP doivent être conformes aux descriptions des présentes instructions pour conduire les gaz de combustion de l'appareil ou de son raccord de sortie vers l'atmosphère extérieure.

Les instructions d'évacuation sont organisées en sections, selon le type d'installation. Ces sections sont identifiées de la manière suivante :

Instructions	Instructions générales applicables à TOUTES les installations	A	Systèmes d'évacuation VERTICALE CATÉGORIE 10	B	Systèmes d'évacuation HORIZONTALE CATÉGORIE III 11	C
--------------	--	---	--	---	--	---

11 Les différences entre les systèmes verticaux et horizontaux seront identifiées à la « Section A – Instructions générales – tous modèles ».

Section A – Instructions générales – Tous modèles

A1. Si l'appareil que vous installez remplace un équipement existant et utilise le même système d'évacuation, inspectez le système d'évacuation pour vérifier que les diamètres et la pente des tuyaux sont conformes aux exigences du National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 (NFPA 54) ou du code d'installation CSA B149.1, dernière édition, et aux présentes instructions. Déterminez s'il n'y a pas d'obstructions, de restriction, de fuite, de corrosion ou d'autres détectusités pouvant créer un risque.

A2. Le tuyau d'évacuation des gaz doit être un tuyau en acier galvanisé ou autre matière résistant bien à la corrosion. L'épaisseur minimale du conduit d'évacuation est spécifiée dans le National Fuel Gas Code. N'utilisez jamais des tuyaux de cheminée en PVC ou autres types de plastique.

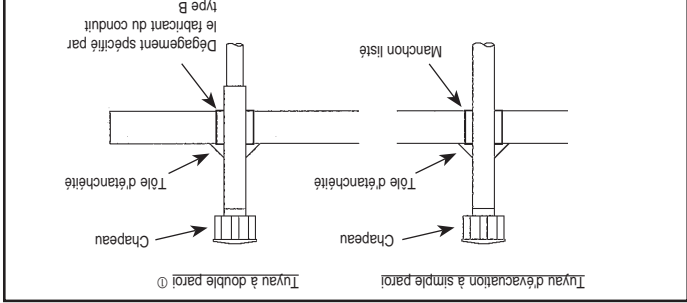
A3. Tous les appareils de chauffage sont fournis avec un adaptateur permettant d'attacher le tuyau d'évacuation à l'appareil de chauffage (Tableau 6.1). Attachez le tuyau d'évacuation des gaz à l'adaptateur à l'aide de 3 vis résistant à la corrosion. (Percez des avant-trous à travers le tuyau d'évacuation et l'adaptateur avant de visser.) Le tuyau d'évacuation des gaz ne doit pas être d'un diamètre inférieur à celui du connecteur.

A4. Limitez la longueur totale équivalente du tuyau d'évacuation au minimum et maximum fournis au tableau 6.1, en créant un système

Tableau 6.1 - Diamètres de tuyau d'évacuation, transitions et longueurs de tuyau d'évacuation équivalentes totales pour les systèmes d'évacuation horizontaux

Format du modèle	Transition de conduit incluse	Diamètre de tuyau d'évacuation	Long. équiv. minimum	Long. équiv. maximum
150, 175	4 à 5 po	5 po	2 pi	60 pi
200	6 à 5 po	5 po	2 pi	60 pi
250-400	Non requis	6 po	2 pi	70 pi

Figure 6.1 - Cheminée traversant un mur ou un toit combustible



11 Consultez les instructions A12 pour savoir comment attacher un tuyau à simple paroi à un tuyau à double paroi.

- A5. Il est recommandé de prévoir un raccord droit d'au moins 30 cm (12 po) entre la sortie de l'appareil et le conduit d'évacuation.
- A6. Les conduits d'évacuation doivent avoir une pente minimale vers l'aval (à l'opposé de l'appareil) d'au moins 1/4 po par pied et doivent être solidement suspendus à la structure en des points espacés de 3 pi au maximum.
- A7. Les tuyaux doivent être fixés les uns aux autres par au moins 3 vis à tôle anticorrosion.
- A8. Les tuyaux à simple paroi doivent être éloignés d'au moins 15 cm (6 po) des surfaces combustibles. Pour des tuyaux à double paroi, suivez les instructions du fabricant en matière de dégagement. La distance minimum des matières combustibles dépend de la température de surface de la matière combustible ne devant pas dépasser 71 °C. Il est possible que la distance par rapport au tuyau de ventilation (ou au haut de l'appareil) doit être augmentée à plus de 6 po si la chaleur risque de causer des dommages autre que le feu (comme des déformations ou une altération de couleur).
- A9. Évitez de faire passer le conduit à travers un espace non chauffé, dans la mesure du possible. Si le tuyau traverse un espace non chauffé ou si l'appareil est installé dans un environnement propice à la condensation, il faudra isoler toute longueur de tuyau de plus de 5 pi afin de minimiser la condensation. Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuites et utilisez un isolant non combustible avec un indice non inférieur à 204 °C (400 °F). Installez un raccord en té au point bas du système de ventilation et fournissez un collecteur de condensats avec un bouchon de nettoyage, comme illustré à la figure 8.1.

EMPLACEMENT DE L'APPAREIL

EMPLACEMENT DE L'APPAREIL



Les appareils ne doivent pas être installés à un endroit où ils risquent d'être exposés à une atmosphère potentiellement explosive ou inflammable.



1. Les dégagements aux matériaux combustibles sont essentiels. Assurez-vous de respecter toutes les exigences mentionnées.

2. Les appareils de chauffage sont conçus pour être utilisés dans des applications où la température ambiante de départ est comprise entre 40 et 90 °F.

3. L'appareil n'est pas conçu pour être installé à l'extérieur.

4. Dans les garages ou dans certaines parties des hangars d'aviation, comme les bureaux et les ateliers qui communiquent avec des endroits réservés à l'entretien ou à l'entreposage, le bas de l'appareil doit être placé à au moins 7 pi du sol, sauf si des protections adéquates sont installées pour protéger convenablement l'appareil.

Dans les stationnements, l'appareil doit être installé conformément à la norme relative aux structures de stationnement ANSI/NFPA 88A (dernière édition), et dans les garages de réparation, conformément à la norme NFPA 30A (dernière édition) (ex-NFPA 88B). Au Canada, l'installation d'appareils de chauffage dans des hangars d'aviation doit être effectuée conformément aux exigences de l'autorité de réglementation et, dans les garages publics, conformément aux codes courants CSA B149.

5. Dans un hangar d'aviation, le bas de l'appareil doit être à au moins 10 pi au-dessus de la plus haute surface des ailes ou d'un capot moteur, pour l'avion le plus haut que le hangar accueillera et doit respecter les prescriptions de l'autorité de réglementation et/ou de la norme NFPA 409 – dernière édition.

6. Si l'appareil est installé dans un environnement très humide ou salin, il sera soumis à une corrosion accélérée qui réduira sa durée de vie normale.

EMPLACEMENT DE L'APPAREIL

EMPLACEMENT DE L'APPAREIL



Les appareils ne doivent pas être installés à un endroit où ils risquent d'être exposés à une atmosphère potentiellement explosive ou inflammable.



1. Les dégagements aux matériaux combustibles sont essentiels. Assurez-vous de respecter toutes les exigences mentionnées.

2. Les appareils de chauffage sont conçus pour être utilisés dans des applications où la température ambiante de départ est comprise entre 40 et 90 °F.

3. L'appareil n'est pas conçu pour être installé à l'extérieur.

4. Dans les garages ou dans certaines parties des hangars d'aviation, comme les bureaux et les ateliers qui communiquent avec des endroits réservés à l'entretien ou à l'entreposage, le bas de l'appareil doit être placé à au moins 7 pi du sol, sauf si des protections adéquates sont installées pour protéger convenablement l'appareil.

Dans les stationnements, l'appareil doit être installé conformément à la norme relative aux structures de stationnement ANSI/NFPA 88A (dernière édition), et dans les garages de réparation, conformément à la norme NFPA 30A (dernière édition) (ex-NFPA 88B). Au Canada, l'installation d'appareils de chauffage dans des hangars d'aviation doit être effectuée conformément aux exigences de l'autorité de réglementation et, dans les garages publics, conformément aux codes courants CSA B149.

5. Dans un hangar d'aviation, le bas de l'appareil doit être à au moins 10 pi au-dessus de la plus haute surface des ailes ou d'un capot moteur, pour l'avion le plus haut que le hangar accueillera et doit respecter les prescriptions de l'autorité de réglementation et/ou de la norme NFPA 409 – dernière édition.

6. Si l'appareil est installé dans un environnement très humide ou salin, il sera soumis à une corrosion accélérée qui réduira sa durée de vie normale.

IMPORTANT

Pour éviter la panne prématurée de l'échangeur de chaleur, ne placez AUCUN appareil à gaz à des endroits où des vapeurs corrosives (chlorées, halogénées ou acides) sont présentes.

Recommandations pour le choix de l'emplacement

1. Les facteurs à considérer pour le choix de l'emplacement de l'appareil de chauffage sont les distances prescrites et les besoins de chauffage, l'endroit où se trouve l'arrivée du gaz et l'entrée électrique, ainsi que la proximité des conduits d'évacuation.

2. Évitez d'installer les appareils dans les lieux à courant d'air. En présence de courants d'air, les flammes risquent de lécher les échangeurs de chaleur et d'en raccourcir la durée de vie. Maintenez une certaine distance entre les appareils pour que le retournement d'un appareil ne soit pas dirigé jusqu'à l'aspiration d'un autre.

3. Assurez-vous que le support de l'appareil est assez solide pour porter son poids. Pour bien fonctionner, l'appareil doit être installé à l'horizontale.

4. N'installez pas l'appareil à un endroit où ses gaz brûlés pourraient être aspirés à l'intérieur d'un édifice voisin par une fenêtre, une prise d'air frais, etc.

5. Veillez à respecter les distances minimums des matériaux combustibles et les dégagements recommandés pour maintenance. Les appareils sont conçus pour une installation sur des surfaces non combustibles avec les dégagements minimums de la figure 4.1 et des tableaux 4.1 et 4.2.

6. Les appareils exposés à des températures d'arrivée d'air de 40 °F ou moins pourront présenter de la condensation; par conséquent, prenez des dispositions pour l'évacuation du condensat.

7. Lors du choix de l'emplacement d'installation, il est important de prendre en considération le raccordement de la tuyauterie d'évacuation vers l'atmosphère extérieure.

Niveaux sonores et de vibrations

Tout équipement mécanique standard génère bruit et vibrations pouvant exiger une atténuation. Les bibliothèques, les bureaux privés et les hôpitaux exigent une atténuation acoustique supplémentaire, et dans ce cas, un consultant en acoustique devra être engagé pour faciliter la tâche. L'éloignement de l'équipement de la zone critique est souhaitable dans les limites imposées par les gaines. Généralement, un appareil doit être placé à 15 pi d'une poutre de soutènement principale. De légères déviations diminueront généralement la transmission de vibrations et de bruit.

Pour des détails sur l'apport d'air de combustion dans un espace confiné (hermétiquement fermé) ou non confiné, consultez le National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 de CAN-B149.1 Installation Code, dernière édition.

Le volume est supérieur à 1,41 mètre cube (50 pieds cubes) par débit calorifique de 1000 Btu/h de l'appareil ou des appareils installés. Un espace offrant un volume de moins de 1,41 mètre cube (50 pieds cubes) par tranche de 1000 BTU/h de puissance calorifique installée est considéré comme un espace clos.

Pour les appareils installés dans des bâtiments hermétiquement fermés ou des espaces confinés, deux ouvertures permanentes doivent être prévues – une près du haut de l'espace confiné, l'autre près du bas. La surface de chaque ouverture doit être au minimum de 6,4 cm² pour 1 000 BTU par heure de la valeur nominale d'entrée totale de tous les appareils dans l'enceinte, et les ouvertures devront communiquer librement avec les zones intérieures auxquelles auront une infiltration adéquate de l'extérieur.

Exigences en matière d'air de combustion

Le National Fuel Gas Code définit un "espace clos" comme un espace dont le volume est supérieur à 1,41 mètre cube (50 pieds cubes) par débit calorifique de 1000 Btu/h de l'appareil ou des appareils installés. Un espace offrant un volume de moins de 1,41 mètre cube (50 pieds cubes) par tranche de 1000 BTU/h de puissance calorifique installée est considéré comme un espace clos.

Pour les appareils installés dans des bâtiments hermétiquement fermés ou des espaces confinés, deux ouvertures permanentes doivent être prévues – une près du haut de l'espace confiné, l'autre près du bas. La surface de chaque ouverture doit être au minimum de 6,4 cm² pour 1 000 BTU par heure de la valeur nominale d'entrée totale de tous les appareils dans l'enceinte, et les ouvertures devront communiquer librement avec les zones intérieures auxquelles auront une infiltration adéquate de l'extérieur.

Pour des détails sur l'apport d'air de combustion dans un espace confiné (hermétiquement fermé) ou non confiné, consultez le National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 de CAN-B149.1 Installation Code, dernière édition.

Pour les appareils installés dans des bâtiments hermétiquement fermés ou des espaces confinés, deux ouvertures permanentes doivent être prévues – une près du haut de l'espace confiné, l'autre près du bas. La surface de chaque ouverture doit être au minimum de 6,4 cm² pour 1 000 BTU par heure de la valeur nominale d'entrée totale de tous les appareils dans l'enceinte, et les ouvertures devront communiquer librement avec les zones intérieures auxquelles auront une infiltration adéquate de l'extérieur.

Pour des détails sur l'apport d'air de combustion dans un espace confiné (hermétiquement fermé) ou non confiné, consultez le National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 de CAN-B149.1 Installation Code, dernière édition.

Pour les appareils installés dans des bâtiments hermétiquement fermés ou des espaces confinés, deux ouvertures permanentes doivent être prévues – une près du haut de l'espace confiné, l'autre près du bas. La surface de chaque ouverture doit être au minimum de 6,4 cm² pour 1 000 BTU par heure de la valeur nominale d'entrée totale de tous les appareils dans l'enceinte, et les ouvertures devront communiquer librement avec les zones intérieures auxquelles auront une infiltration adéquate de l'extérieur.

Pour des détails sur l'apport d'air de combustion dans un espace confiné (hermétiquement fermé) ou non confiné, consultez le National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 de CAN-B149.1 Installation Code, dernière édition.

Pour les appareils installés dans des bâtiments hermétiquement fermés ou des espaces confinés, deux ouvertures permanentes doivent être prévues – une près du haut de l'espace confiné, l'autre près du bas. La surface de chaque ouverture doit être au minimum de 6,4 cm² pour 1 000 BTU par heure de la valeur nominale d'entrée totale de tous les appareils dans l'enceinte, et les ouvertures devront communiquer librement avec les zones intérieures auxquelles auront une infiltration adéquate de l'extérieur.

Pour des détails sur l'apport d'air de combustion dans un espace confiné (hermétiquement fermé) ou non confiné, consultez le National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 de CAN-B149.1 Installation Code, dernière édition.

Pour des détails sur l'apport d'air de combustion dans un espace confiné (hermétiquement fermé) ou non confiné, consultez le National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 de CAN-B149.1 Installation Code, dernière édition.

Pour des détails sur l'apport d'air de combustion dans un espace confiné (hermétiquement fermé) ou non confiné, consultez le National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 de CAN-B149.1 Installation Code, dernière édition.

Pour des détails sur l'apport d'air de combustion dans un espace confiné (hermétiquement fermé) ou non confiné, consultez le National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 de CAN-B149.1 Installation Code, dernière édition.

Pour des détails sur l'apport d'air de combustion dans un espace confiné (hermétiquement fermé) ou non confiné, consultez le National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 de CAN-B149.1 Installation Code, dernière édition.

Pour des détails sur l'apport d'air de combustion dans un espace confiné (hermétiquement fermé) ou non confiné, consultez le National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 de CAN-B149.1 Installation Code, dernière édition.

Tableau 4.1 - Distances des matières combustibles

Modèle	Côté accès	Côté opposé à l'accès	Haut	Bas	Haut de l'extracteur
150-175	1 po	1 po	4 po	12 po	2 po
200-400	1 po	1 po	5 po	12 po	3 po

① Prévoyez un espace suffisant autour de l'appareil de chauffage pour permettre une combustion correcte et le bon fonctionnement du ventilateur. La zone de dégagement autour de l'appareil de chauffage ne doit pas être inférieure à 1,5 fois la zone de retournement de l'appareil.

Tableau 4.2 - Dégagements recommandés pour la maintenance

Modèle	Côté accès	Côté opposé à l'accès	Haut	Bas	Haut de l'extracteur
150-175	18 po	18 po	6 po	22 po	2 po
200-400	18 po	18 po	6 po	22 po	3 po

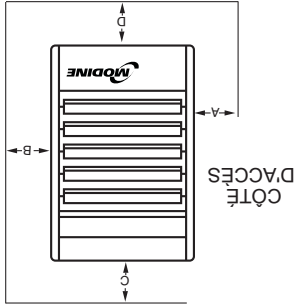


Figure 4.1 - Matières combustibles et dégagements

- Les longueurs de tuyauterie d'évacuation équivalentes maximums apparaissent à « Section A – Instructions générales – tous modèles » des instructions d'évacuation des gaz.
- N'installez pas les appareils à un endroit où le système d'allumage au gaz serait exposé à un brouillard d'eau, à la pluie ou à un goutte-à-goutte.
- N'installez pas les appareils à moins de 7 pi (distance mesurée entre le bas de l'appareil et le sol), sauf s'il est équipé des barrières adéquates pour protéger l'utilisateur des composants en mouvement.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES/ FACTEURS DE CONVERSION SI (SYSTÈME MÉTRIQUE) / EEMPLACEMENT D'INSTALLATION

AVANT DE COMMENCER

ATTENTION

1. Toute la documentation livrée avec l'appareil doit être conservée pour référence lors des opérations d'entretien et de diagnostic des panes. Laissez le manuel au propriétaire. Ne jetez aucune documentation fournie avec cet appareil.
2. Étudiez les instructions en matière de tuyauterie, de câblage électrique et d'évacuation des gaz de ce manuel avant d'effectuer l'installation finale.
3. Ne raccordez pas les gaines, les filtres à air ou les faisceaux de tubes à un aérotherme.

- Aux États-Unis, l'installation de ces appareils doit se faire conformément au code « National Fuel Gas Code », ANSI Z223.1, dernière édition (NFPA 54) et aux autres codes du bâtiment locaux applicables. Au Canada, l'installation de ces appareils doit se faire conformément aux codes locaux de la plomberie et des eaux usées, et aux autres codes applicables, ainsi qu'à la version courante du code CSA B149.
1. Toutes les opérations d'installation et d'entretien de ces appareils doivent uniquement être confiées à une entreprise qualifiée, telle que définie dans la dernière édition de la norme ANSI Z223.1 (NFPA 54) ou, au Canada, par un installateur de gaz certifié.
 2. Cet appareil est listé avec le système de commande fourni. Veuillez commander les pièces de rechange d'après la liste de pièces qui se trouve sur la plaque signalétique. Ayez toujours à portée de la main les numéros de modèle et de série. Modifiez la réserve le droit de substituer d'autres commandes listées comme pièces de rechange.
 3. L'appareil est équilibré pour un fonctionnement correct. N'ajoutez pas le ventilateur et ne faites pas tourner les moteurs à des régimes inférieurs à ce qui est stipulé dans ce manuel.
 4. La documentation sur les organes de régulation est fournie séparément.
 5. Le même brûleur convient pour le gaz naturel et pour le propane.

Facteurs de conversion SI (Système métrique)

Pour convertir	Multipliez par	Pour obtenir
°F	0,2249	KPa
BTU	1,06	kJ
BTU/p³	37,3	kJ/m³
BTU/h	0,000293	kW/h
CFH (p³/h)	0,000472	m³/min
CFM (p³/min)	0,0000787	m³/s
CFM (p³/min)	0,0283	m³/min
CFM (p³/min)	0,000472	m³/s
piéd	0,305	m
Gal/H	0,00379	m³/h
Gal/H	3,79	l/h
gallons	3,79	l
cheval-vapeur	746	W
pouces	25,4	mm
livre	0,454	kg
psig	6,89	KPa
psig	27,7	po C.E.

ATTENTION

14. L'installation doit se faire conformément aux codes locaux de la construction ou, à défaut de tels codes, conformément au National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1 (NFPA 54) - dernière édition. Au Canada, l'installation doit se faire conformément à la norme CSA B149.1.
15. La purge de l'air des tuyauteries de gaz doit se faire selon la procédure ANSI Z223.1 (NFPA 54) de la dernière édition du « National Fuel Gas Code ». Au Canada, l'installation doit se faire selon le code CSA B149.1.
16. Pour l'essai d'étanchéité des tuyauteries d'alimentation en gaz, l'appareil et son régulateur de gaz combiné doivent être isolés pour tout essai fait à une pression dépassant 3,5 kPa (14 po d'eau ou 0,5 psi) (1/2 psi).
17. L'appareil devrait être isolé de la conduite d'alimentation en gaz par la fermeture d'un robinet d'arrêt manuel posé à l'installation. Ce robinet d'arrêt doit être dans un rayon de 6 pi autour de l'appareil.
18. Fermez l'arrivée générale de gaz avant d'installer l'appareil.
19. Vérifiez que la tension d'alimentation inscrite sur la plaque de l'appareil est inférieure de moins de 5 % à la tension nominale.
20. Mesurez la pression d'entrée du gaz en amont du régulateur de gaz combiné. La pression d'entrée de l'appareil doit être de 6 à 7 po d'eau pour le gaz naturel ou de 12 à 14 po d'eau pour le propane. Si la pression d'entrée est trop élevée, installez un détendeur supplémentaire en amont du régulateur de gaz combiné.
21. L'entretien et les réparations de l'appareil doivent être confiés à un centre de SAV qualifié.
22. N'essayez pas de réutiliser un contrôleur d'allumage mécanique ou électronique qui a été mouillé. Remplacez tout contrôleur défectueux.

IMPORTANT

1. Pour éviter la panne prématurée de l'échangeur de chaleur, ne placez AUCUN appareil à gaz à des endroits où des vapeurs corrosives (chlorées, halogénées ou acides) sont présentes dans l'atmosphère.
2. Pour éviter une détérioration prématurée de l'échangeur de chaleur, l'apport calorifique du gaz utilisé ne doit pas excéder de plus de 5 % la valeur nominale inscrite sur la plaque signalétique de l'appareil.
3. Les procédures de démarrage et de réglage doivent être confiées à un centre de SAV qualifié.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

LES INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN DE CE MANUEL DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES POUR ASSURER UN FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE, EFFICACE ET SANS PROBLÈMES. IL CONVIENT ÉGALEMENT DE RESPECTER RIGOREUSEMENT LES PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES INDICÉES CI-APRÈS. LA NON-CONFORMITÉ À CES PRÉCAUTIONS PRIMORDIALES PEUT CAUSER DES DOMMAGES MATÉRIELS OU DES PERTES, DES BLESSURES OU LA MORT. CES INSTRUCTIONS SONT DONNÉES SOUS RÉSERVE DE DISPOSITIONS PLUS RESTRICTIVES DANS LES CODES LOCAUX OU NATIONAUX.

HIÉRARCHIE DES NIVEAUX DE RISQUES

- DANGER** : Indique un danger imminent qui, s'il n'est pas évité, entraînera l'ÉVITABLEMENT des blessures graves, voire mortelles.
- AVERTISSEMENT** : Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, POURRAIT engendrer des blessures graves, voire mortelles.
- ATTENTION** : Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, PEUT engendrer des blessures mineures ou modérées.
- IMPORTANT** : Indique une situation qui, si elle n'est pas évitée, PEUT poser un problème de sécurité.

! DANGER

Les appareils ne doivent pas être installés à un endroit où ils risquent d'être exposés à une atmosphère potentiellement explosive ou inflammable.

! AVERTISSEMENT

- Un système d'évacuation est obligatoire pour les appareils de chauffage au gaz – ne les faites jamais fonctionner sans évacuation des gaz.
- Un extracteur intégré assure la circulation des gaz – il est inutile ou interdit d'installer un dispositif d'extraction externe supplémentaire.
- Si un appareil de chauffage existant est remplacé, vous devrez peut-être redimensionner les systèmes d'évacuation des gaz. Un système de ventilation de diamètre insuffisant peut causer des retoulements de gaz brûlés ou la formation de condensat. Reportez-vous au National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 ou à la dernière édition de la norme CSA B149.1. Le non-respect de ces instructions peut avoir des conséquences graves ou mortelles.
- Il est interdit d'accoupler deux longueurs de tuyau à double paroi dans une même installation d'évacuation horizontale à cause de l'impossibilité de vérifier l'étanchéité des raccords du tuyau intérieur.
- Toutes les tuyauteries de gaz extérieures doivent être soumises à des essais de pression et d'étanchéité avant la mise en marche. Ne recherchez jamais les fuites avec une flamme nue. Utilisez plutôt de l'eau savonneuse ou un produit équivalent.
- La pression de gaz au régulateur de l'appareil ne doit jamais dépasser 14 po c.e. (1/2 psi).
- Pour réduire les risques de condensation, le pouvoir calorifique minimum du gaz (au niveau de la mer) ne doit pas être inférieur de plus de 5 % à la valeur minimale nominale figurant sur la plaque signalétique de l'appareil ou de 5 % à la valeur la plus basse des appareils à double alimentation.
- Débranchez l'alimentation électrique avant de faire les connexions pour éviter les chocs électriques et les dommages à l'équipement.
- Tous les branchements et câblages doivent être faits en stricte conformité avec le schéma fourni avec l'appareil. Tout câblage différent de celui du schéma peut créer des risques de dommages matériels ou de blessures.
- Tout câblage usine d'origine exigeant un remplacement doit être remplacé par un câble d'indice thermique nominal de 105 °C.
- Assurez-vous que la tension d'alimentation n'est pas supérieure de plus de 5 % à la tension nominale inscrite sur la plaque de l'appareil.

! AVERTISSEMENT

- Pour l'entretien et les réparations de cet appareil, n'utilisez que des pièces approuvées par le fabricant. Pour la liste complète des pièces de rechange, adressez-vous au fabricant. Le numéro de modèle complet, le numéro de série et l'adresse du fabricant figurent sur la plaque signalétique fixée à l'appareil. Toute substitution de pièce ou de commande non approuvée par le fabricant sera aux risques du propriétaire.

! ATTENTION

- Toute la documentation livrée avec l'appareil doit être conservée pour référence lors des opérations d'entretien et de diagnostic des panneaux. Ne jetez aucune documentation fournie avec cet appareil.
- Étudiez les instructions en matière de tuyauterie, de câblage électrique et d'évacuation des gaz de ce manuel avant d'effectuer l'installation finale.
- Ne raccordez pas les gaines, les filtres à air ou les faisceaux de tubes à un aérotherme.
- Les dégagements par rapport aux matériaux combustibles adjacents sont essentiels. Assurez-vous de respecter toutes les exigences mentionnées.
- Les appareils de chauffage sont conçus pour être utilisés dans des applications où la température ambiante de départ est comprise entre -40 et 90 °F et la température ambiante de fonctionnement entre 40 et 90 °F.
- L'appareil n'est pas conçu pour être installé à l'extérieur.
- Dans les garages ou dans d'autres sections des hangars d'aéronefs, comme les bureaux et les ateliers qui communiquent avec des endroits réservés à l'entretien ou à l'entreposage, le bas de l'appareil doit être placé à au moins 2,13 m (7 pi) du sol, sauf si vous installez aussi des protections adéquates pour éviter les contacts avec des pièces mobiles. Dans les stationnements, l'appareil doit être installé conformément à la norme relative aux structures de stationnement ANSI/NFPA 88A (dernière édition), et dans les garages de réparation, conformément à la norme NFPA 30A (dernière édition) (ex-NFPA 88B). Au Canada, l'installation d'appareils de chauffage dans des hangars d'aviation doit être effectuée conformément aux exigences de l'autorité de réglementation et, dans les garages publics, conformément aux codes courants CSA B149.
- Dans un hangar d'aviation, le bas de l'appareil doit être à au moins 10 pi au-dessus de la plus haute surface des ailes ou d'un capot moteur, pour l'avion le plus haut que le hangar accueille et doit respecter les prescriptions de l'autorité de réglementation et/ou de la norme NFPA 409, dernière édition.
- Si l'appareil est installé dans un environnement très humide ou salin, il sera soumis à une corrosion accélérée qui réduira sa durée de vie normale.
- N'installez pas les appareils à moins de 7 pi (distance mesurée entre le bas de l'appareil et le sol dans les applications commerciales), sauf s'ils sont équipés de barrières adéquates pour protéger l'utilisateur des composants en mouvement.
- Vérifiez qu'il n'y a pas d'obstacle devant la prise d'air et la sortie d'air chaud.
- La distance minimum des matières combustibles dépend de la température de surface de la matière combustible ne devant pas dépasser 71 °C. Au-dessus de l'appareil, il faudra peut-être laisser un dégagement supérieur au minimum spécifié si des matériaux placés au-dessus de l'appareil à la température indiquée risquent de subir des dommages thermiques, autres que le feu.
- Prévoyez un dégagement de 18 po à l'arrière (ou de 12 po au-delà de l'extrémité du moteur, à l'arrière de l'appareil, selon la plus grande des deux valeurs), et du côté de la porte d'accès pour assurer assez d'air au bon fonctionnement du ventilateur.

MANUEL D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE appareils de chauffage alimentés au gaz à ventilation électrique modèles PDP et BDP



Intertek

Tous les modèles sont approuvés pour une utilisation en Californie par le CEC et au Massachusetts. L'appareil de chauffage est certifié pour les applications non résidentielles.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

L'utilisation et le stockage d'essence ou d'autres vapeurs et liquides inflammables dans des récipients ouverts à proximité de cet appareil sont dangereux.

IMPORTANT

Ce manuel est spécifiquement destiné au personnel d'une entreprise d'installation et d'entretien qualifiée. Toutes les opérations d'installation et d'entretien doivent être confiées à une entreprise qualifiée.

Inspection à la réception

1. Inspectez l'appareil à la livraison. Signalez immédiatement tout dommage au transporteur et avisez le représentant commercial local de votre région.
2. Vérifiez la plaque signalétique pour déterminer si les caractéristiques de l'appareil correspondent au secteur électrique disponible au point d'installation.
3. Inspectez l'appareil à la réception pour vous assurer qu'il est conforme à la description du produit commandé (y compris aux spécifications, s'il y a lieu).

Table des matières

1	Inspection à l'arrivée
2	Précautions spéciales
3	Facteurs de conversion métrique (SI)
3	Avant de commencer
3	Emlacement d'installation
4	Matériaux combustibles et dégagements
4	Montage de l'appareil
5	Installation
6	Ventilation
6	Raccordements au gaz
10	Ensemble d'accessoires pour haute altitude
11	Électricité
13	Procédure de démarrage/mode d'emploi
15	Éléments constitutifs
18	Données de performance – Généralités
19	Données de performance – Hottes orientées vers le bas
22	Dimensions
24	Maintenance/dépannage
26	Désignation des numéros de modèle/série
29	Garantie commerciale
	Couverture arrière

CE MANUEL DOIT ÊTRE REMIS AU PROPRIÉTAIRE DE L'INSTALLATION.
N'OUBLIEZ PAS DE LE LAISSER EN QUITTANT LE CHANTIER.

AVERTISSEMENT

1. Une installation, des réglages, des modifications ou un entretien inappropriés peuvent causer des dommages matériels, des blessures ou la mort, ainsi que l'exposition à des substances reconnues par divers organismes officiels comme causant des cancers, des malformations congénitales ou des anomalies du système reproducteur. Lisez attentivement les instructions d'installation, d'utilisation et d'entretien avant d'installer ou d'entretenir cet appareil.
2. AUCUN appareil fonctionnant au gaz ne devrait être installé dans des locaux dont l'atmosphère contient des vapeurs chlorées, halogénées ou acides. Ces substances peuvent causer une défaillance prématurée de l'échangeur de chaleur, en raison de la corrosion, laquelle peut provoquer des dommages matériels, des blessures graves ou même la mort.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ :

1. Ouvrez les fenêtres.
2. Ne tentez d'allumer aucun autre appareil.
3. Ne touchez pas aux interrupteurs électriques et n'utilisez aucun téléphone dans votre édifice.
4. Éteignez toute flamme nue.
5. Appelez immédiatement votre compagnie de gaz depuis le téléphone d'un voisin. Suivez les instructions de la compagnie de gaz. Si vous ne pouvez pas contacter votre compagnie de gaz, appelez les pompiers.

